

02/10

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023

Présents :

Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Audrey COURIOL, Antoine DEFRUIT, Nicolas DELALANDE, Damien GARCIA, Victor GASPARD, Pascale EISENBERGER, Inès FONTENELLE, Yannig GOURMELON, Emeric HENRY, Angèle KEIME VANDUICK, Adrien LEHMAN, Marie-Christine LEMARDELEY, Chiara MARTINELLI, Bathylle MISSIKA, Olivier ROZENBERG, Emma SALLEY, Elphie SANTISO, Dominique TAFFIN, Ethan WERB, Louise WAGENER, Dina WIKED.

Absents ou excusés :

Laurence BERTRAND DORLEAC, Fabrice BOUJAABA, Jérôme GUEDJ, François HEILBRONN
 Jean-François HUCHET, Catherine SUEUR.

Assistaient à la séance :

Amélie ANTOINE AUDO	Directrice des études et des partenariats
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Mathilde BERENI	Responsable pédagogique au Collège universitaire
Antoine CHARBONNIER	Chargé de recherche CNRS
Gabriela CROUZET	Directrice des admissions
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Delphine GROUES	Directrice de l'institut des compétences et de l'innovation
Charlotte HALPERN	Chercheur en sciences politiques au centre d'études européennes et politiques comparées
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de l'Institut d'études politiques
Jérémie LOUSSOUARN	Représentant du recteur de Paris
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Mathias VICHERAT	Directeur de l'IEP de Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I. Bilan de la campagne d'admission 2022	2
II. Point d'information relatif au projet de la maison des arts et de la création	9
III. Point d'information sur les actions en matière de transformations environnementales	13
IV. Point d'information sur le projet de révision du règlement de la vie étudiante présenté au conseil de la vie étudiante et de la formation le 16 janvier 2023	21
V. Échange d'informations sur des questions diverses	22

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023**

La séance est ouverte à 9 h 08 par Dina WAKED.

Dina WAKED

Bonjour à toutes et tous. On va commencer par le premier point de l'ordre du jour, le bilan de la campagne d'admission 2022. Je cède la parole à la directrice des admissions, Madame Gabriela CROUZET pour la présentation.

I. BILAN DE LA CAMPAGNE D'ADMISSION 2022

Gabriela CROUZET

Bonjour à toutes et tous. J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le bilan des admissions 2022 qui a été détaillé dans le document que vous avez reçu en amont de ce conseil. Il porte sur l'analyse de la transformation des candidats en admis pour Sciences Po sur la campagne 2022. Si tout le monde est d'accord, je souhaiterais résumer les principaux éléments de synthèse sur ce bilan 2022. Ensuite, je souhaiterais profiter de notre rencontre pour vous présenter les principaux éléments chiffrés sur la campagne d'admission en cours, 2023. Pour la campagne 2022, tout d'abord, une vue d'ensemble sur 2022. Les résultats des admissions 2022 ont confirmé que l'attractivité, l'excellence se conjuguent à Sciences Po avec l'ouverture sociale et géographique. La campagne a réaffirmé l'attractivité avec plus de 25 000 candidats français et internationaux qui ont postulé pour le collège universitaire, le master et le doctorat de Sciences Po. Par rapport à 2021, cela représente une baisse de - 20 %, mais rappelons que 2021 était une année marquée par un contexte de croissance tout à fait exceptionnel. En revanche, si l'on regarde sur 2 années par rapport à 2020, les candidatures au global pour Sciences Po ont progressé de 18 %. La sélection, quant à elle, est restée très exigeante. En 2022, près de 4 800 nouveaux élèves se sont vu proposer une admission au sein de nos formations, soit un taux de sélection globale qui s'est établi à 19 %. Les parcours et les origines variées de nos admis confirment à nouveau l'ouverture sociale, territoriale et académique de Sciences Po. Si l'on porte un regard sur le collège universitaire, la campagne de recrutement 2022 a confirmé notamment l'impact notable de la réforme de la procédure d'admission en première année et de l'intégration de Sciences Po au sein de la plateforme nationale Parcoursup. Le recrutement a été amélioré, diversifié, le niveau d'excellence encore renforcé et l'ouverture sociale et géographique amplifiée. Les lycéens étaient près de 15 000 à se présenter à l'entrée en premier cycle en 2022 par les 4 voies d'admission possibles, ce qui a représenté une progression de 34 % en 2 ans, malgré une baisse de 19 % par rapport à l'année 2021. 2021, à nouveau, une année exceptionnelle, marquée par une conjoncture exceptionnelle, cette fois-ci au niveau du collège universitaire. Cette croissance exceptionnelle en 2021 était probablement beaucoup plus liée au lancement de notre nouvelle procédure d'admission en 2021 et à l'intégration pleine de la plateforme Parcoursup. Sur Parcoursup, la voie d'admission dite générale a confirmé l'attractivité de Sciences Po, passant de 5 700 candidatures en 2020 à près de 12 000 en 2021 et à 8 600 en 2022. Par ailleurs, les candidatures pour les programmes de double diplôme ont marqué une tendance particulièrement forte en 2022, passant de 1 900 candidatures en 2020 à 4 300 en 2022, soit une progression de 7 % en une année et de 121 % en 2 ans. L'admission reste très sélective au collège universitaire avec un taux d'admission qui s'élève à 14 % en 2022, on était à 10 % en 2021 et à 20 % en 2020. Toutes procédures confondues, 2 033 étudiants ont été admis. Le taux d'acceptation d'admission, le yield, s'est établi en 2022 à 76 %, soit une légère progression par rapport à 2021, parce qu'on était à 72 % d'offres d'admissions acceptées en 2021. Les lycéens admis partagent à la fois un très haut niveau académique et une très grande diversité dans leur parcours académique et leurs origines territoriales. Vous savez que les admis par les voies d'admission Parcoursup ont obtenu leur baccalauréat avec 97 % de mentions Très bien pour ceux qui sont venus par la voie générale, 99 % de mentions Très bien pour ceux qui ont été admis dans les doubles diplômes et 85 % pour ceux qui ont été admis par la voie CEP. Parmi les admis au bachelor, nous avons 69 % de femmes, 10 % de nos admis viennent des lycées partenaires CEP en 2022. 41 % de nos admis ont fait leurs années de licence en région française, 35 % à

l'international, 22 % en Île-de-France et 3 % en outre-mer. Les admis viennent de plus de 1 000 lycées différents en France et dans le monde et de près de 90 pays différents, avec en tête la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Inde. L'effectif présent réel que nous accueillons au collège universitaire à l'issue de cette campagne d'admission 2022 est de 1 747 élèves en décembre 2022, soit un effectif légèrement au-dessus de notre objectif initial. Nous visions 1 680 étudiants en première année à la rentrée 2022. Pour ce qui est des boursiers du CROUS, ils représentaient 29 % des primo-arrivants au collège universitaire en 2021, 2022. En 2022-2023, ce taux n'est pas encore complètement stabilisé, mais nous savons d'ores et déjà qu'il va rester similaire et qu'il va se situer entre 28 % et 29 %. Pour ce qui est des formations de Master, après à nouveau une année 2021 ayant enregistré une croissance exceptionnelle de candidatures, nous avons une attractivité qui a baissé de 21 % en 2022, pour revenir à des volumes plus habituels avant 2021. La croissance exceptionnelle de 2021 au niveau Master, nous pensons qu'elle est plutôt liée au contexte sanitaire mondial. Malgré cette baisse que l'on enregistre en 2022, cela concerne absolument toutes les procédures d'admission en Master en 2022, les candidatures ont légèrement progressé de 2 % depuis 2020. Nous observons notamment une hausse intéressante de 7 % sur la procédure française d'entrée en Master, progression qui n'est pas tout à fait négligeable en 2022 pour cette procédure qui évoluait à la hausse de plus 1 + 2 % maximum depuis 2018, c'est-à-dire depuis la suppression de l'épreuve de synthèse sur table. Le taux de sélection est passé de 17 % en 2021 à 26 % en 2022, nous sommes donc revenus à un niveau plus similaire à celui de 2020 où on était à 24 %, du fait notamment d'un retour à un volume de candidatures plus classique et un nombre d'amis légèrement augmenté. Le taux d'acceptation d'offres, le yield moyen s'est maintenu à 52 % en Master en 2022. Les admis en Master font partie des meilleurs étudiants de leurs programmes de bachelor ou de licence et de parcours marqués par une grande diversité académique, territoriale et culturelle. Ils sont issus d'universités françaises et internationales reconnues et diverses. 64 % de nos admis en Master sont des femmes. Les admis ont étudié dans 85 pays différents, dont les principaux pays sont la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Inde et les Pays-Bas. Nos admis internationaux ont étudié dans des universités aussi prestigieuses que McGill, King's Collège, Cambridge, Oxford, Harvard et US Bocconi et bien d'autres bien sûr. Les admis Français viennent d'horizons très variés avec plus d'une vingtaine de domaines d'études représentés parmi lesquels on peut citer les études juridiques, les classes préparatoires littéraires ou les parcours universitaires en sciences politiques ou en sociologie. Les admis en Master par la procédure française ont étudié dans plus de 200 universités différentes. L'effectif présent réel en Master à l'issue de la campagne d'admission 2022 se situe à 2 825 élèves en décembre 2022, soit un effectif légèrement en dessous de notre objectif initial, parce que nous visions 2 850 élèves pour le Master. Pour ce qui est des boursiers, ils représentaient 25 % de la cohorte Master en 2021-2022 et nous sommes à un taux quasiment identique en 2022-2023. Enfin, très rapidement sur le master en un an et le doctorat. En 2022, pour les Masters en un an Sciences Po a reçu 383 candidatures, soit une baisse de 9 % par rapport à 2021. Nous avons fait 123 propositions d'admission sur un taux d'admission à 30 % pour les Masters en un an. Le taux de présence est établi à 50 %, ce qui est légèrement mieux par rapport à l'année précédente. Il faut savoir que sur les Masters en un an 87 % de nos admis sont internationaux et les admis sont de 42 nationalités différentes. Au niveau du doctorat, le nombre de candidats a été en légère baisse avec 404 candidatures en 2022. L'école de la recherche a formé 54 offres d'admission, soit un taux de sélection qui s'établit à 13 %. Voilà pour ce qui est d'une synthèse rapide de la situation 2022. Je vous propose maintenant de passer en revue quelques chiffres concernant la campagne d'admission 2023, qui est en cours. Tout d'abord, sur les tendances qui se dessinent au collège universitaire. Du côté des voies d'admission en Bachelor, seule la voie d'admission internationale qui est ouverte aux candidatures depuis novembre 2022 nous permet de connaître la tendance d'attractivité à ce stade. Nous avons 313 candidats internationaux qui ont postulé, soit à date, un nombre de dossiers qui est très similaire à 2022. Les programmes les plus demandés au sein du collège universitaire, comme l'année dernière, sont Euram à Reims, Le Havre et Menton. La date limite pour soumettre la candidature via la voie d'admission internationale au collège est le 26 avril et le dernier jury aura lieu à la mi-juin. Côté Parcoursup, la date limite est définie par la plateforme nationale et a été fixée au 6 avril. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore connaissance du nombre de candidats par Parcours Sup pour Sciences Po 2023. Cependant, nous observons pour le moment une tendance globale de candidatures qui ont été initiées sur la plateforme légèrement à la hausse par rapport à 2022, parce que nous sommes aujourd'hui à plus 13 % de candidatures initiées. Ceci reste cependant à confirmer à la date officielle de la fermeture de la plateforme. Sciences Po examinera les dossiers de candidature en avril. Les oraux

auront lieu pour les candidats Parcoursup au mois de mai et les résultats seront publiés sur la plateforme nationale début juin. L'effectif présent visé au collège universitaire pour la rentrée 2023 à l'issue de la campagne d'admission 2023 est de 1 700 élèves. Pour ce qui est des tendances en Master et en Doctorat. La procédure française Master a fermé le 6 janvier dernier. Nous avons reçu 3 625 candidatures, ce qui représente une légère baisse de moins 4 % par rapport à 2022. Cela représente 145 dossiers en moins. Les candidatures sont en cours d'évaluation et nous allons leur ajouter au 1^{er} mars les candidatures qui nous viendront par le biais des 33 établissements conventionnés qui sont dispensés de la phase d'évaluation. Le chiffre définitif sur la procédure française sera connu au 1^{er} mars. Le jury d'admissibilité programmée à la mi-mars. Les oraux auront lieu en avril et les résultats seront publiés en juin. Pour la procédure internationale Master, elle est ouverte aux candidatures depuis le mois d'octobre. Elle va fermer à la fin de ce mois de février. À ce stade, nous avons plus de 3 000 candidats qui ont postulé, soit une tendance qui est pour le moment très comparable avec 2022. Les admissions internationales se déroulent, comme vous le savez, sur le principe de rolling admissions et le dernier jury d'admission aura lieu à la mi-mai. L'effectif d'élèves présents visés en Master à l'issue de cette campagne 2023 est de 2 800 élèves à la rentrée prochaine. La campagne d'admission est également ouverte pour les Masters en un an ainsi que pour les thèses. Les candidatures soumises à date semblent confirmer également une dynamique assez similaire par 2022, peut-être légèrement décroissante. Ces procédures sont ouvertes aux candidatures jusqu'à fin mars pour le Master et fin mai pour les thèses. Je vous remercie de m'avoir écoutée et me réjouit maintenant de pouvoir échanger avec vous sur ces divers éléments.

Dina WAKED

Merci pour la présentation et les documents envoyés.

Olivier ROZENBERG

Merci pour la présentation. Vous avez parlé de 76 %, je crois, de candidats qui confirment leur envie de s'inscrire. Ai-je bien compris ? Ce sont des gens qui sont admis, mais qui, finalement, ne veulent pas aller à Sciences Po, est-ce qu'on sait pourquoi ? En tout orgueil, j'imaginai qu'on était aux alentours de 98 %. Un point sur Paris. Une rumeur à haute bourgeoisie française disant qu'on ne voudrait pas de candidats parisiens. On voit avec vos chiffres que ce n'est pas le cas, donc je pense qu'il faudrait peut-être le dire davantage, pour tordre le cou, puisque le chiffre montre qu'on a 20 % de Parisiens et qu'on n'a rien contre eux. Il y a une baisse des candidatures au collège que vous interprétez comme l'effet de Parcours Sup et une baisse des candidatures au Master, que vous interprétez comme l'effet du COVID, donc c'est possible, mais peut-être que c'est autre chose, me semble-t-il, et donc c'est très encourageant que les chiffres soient plus élevés là, si la baisse devait se confirmer, ce serait inquiétant. Je le dis en passant, c'est évident. Enfin, comme membre du Conseil scientifique de l'école des affaires publiques, je me fais l'écho, même si c'est une problématique qu'on connaît, de la grande frustration de cette école ainsi que de PSIA sur le manque de places en Master pour de très bons candidats nationaux. Les internationaux, en fait, souvent on les prend quand il n'y en a pas tant que ça et on veut les avoir, mais il y a vraiment d'excellents candidats en Master qu'on ne prend pas, ce qui explique d'ailleurs ce taux de sélectivité de 25 %, élevé pour des Masters. C'est un problème ancien, mais qui est toujours là.

Alain CHATRIOT

C'est toujours intéressant d'avoir ce tableau d'ensemble, mais cela fait naître beaucoup de questions. J'aimerais avoir quelques précisions sur un élément très ponctuel que vous avez cité au cours de votre présentation et qu'on retrouvait dans le document qui nous a été adressé, c'est la question pour les parcours en collège universitaire des doubles diplômes. Vous y avez fait une allusion très brève. Ce n'est peut-être pas le moment de la discussion pour l'aborder, mais c'est peut-être pour une prochaine séance. Je pose un petit caillou. J'aimerais savoir si on a un bilan global de toutes ces expériences de double diplôme avec les différents établissements partenaires et si dans la politique de l'établissement, on envisage de rester sur une période de stabilisation de ces partenariats, d'en fermer certains, d'en ouvrir d'autres. Au fond, c'est une question très large, mais on le voyait au détour de votre tableau et vous y avez fait une allusion très brève. Je trouve que c'est aussi un des traits particuliers de ce que l'on peut proposer, même si quantitativement, ce n'est qu'une petite part. Je m'interrogeais sur le fait de savoir si

on avait une réflexion d'ensemble sur les années à venir sur cette question des doubles diplômes en collège, même si je sais qu'elle se pose aussi, comme vous l'avez rappelé, au niveau du Master.

Inès FONTENELLE

Deux questions. D'abord, sur les doubles diplômes. Je ne sais pas pourquoi sur le document on n'a pas le taux des boursiers CROUS pour les étudiants en double diplôme au collège universitaire. On a le taux boursier du secondaire, mais pas les boursiers CROUS. Ma première question est de savoir s'il serait possible de les inclure une prochaine fois. Ensuite, quand on regarde les taux de boursiers du secondaire pour les doubles diplômes, souvent il est plus bas que la moyenne à Sciences Po. Par exemple, pour le double diplôme en mathématiques avec Paris 1, on est à 0 % de boursiers du secondaire, en lettres à 8 % et 4 % en philosophie avec Paris 4. Nous nous demandions s'il existe des pistes d'explications éventuelles. Nous aimerions savoir aussi si cela vous semblerait pertinent de mener des réflexions sur ce sujet pour que l'ouverture sociale des doubles diplômes soit comparable à celle cursus normaux. Autre question, dans le document, il est écrit que les voies CEP et internationales connaissent toutes deux une légère baisse de 13 % en 2022, avec un peu moins de candidatures en CEP. On souhaiterait savoir s'il y a des explications, merci.

Victor GASPARD

Dans ce que vous avez montré comme chiffres, il me semble que c'était 69 % de femmes en 1^{re} année au collège universitaire. Est-ce que c'est parce qu'elles sont plus sérieuses en moyenne ? Ce qui est une explication possible ou a-t-on une autre explication ? Merci.

Simon CORDONNIER

Merci pour tous ces éléments. J'ai une interrogation sur la façon dont fonctionne le pilotage, ce qui rejoint en partie la question d'Olivier ROZENBERG, sur les effectifs par école. On sait qu'une cible est établie au moment du budget, j'imagine, en amont, mais pour nous elle apparaît au moment du budget. Ensuite, comment cela se passe-t-il entre les écoles ? Est-ce établi en début de campagne ? Est-ce que ça dépend du nombre de candidatures reçues pour les différentes écoles ? Est-ce qu'on attend les choix des étudiants issus du collège ? Je sais que tout cela est complexe, mais peut-être une information là-dessus. Une question connexe sur le pilotage de la liste d'attente qui existe sur Parcours Sup et qui n'existe pas niveau Master. On sait que c'est extrêmement compliqué, mais où en est-on de la réflexion, en termes d'études comparatives, de ce que font les établissements partenaires à l'étranger. Est-ce qu'on envisage d'aller vers une liste d'attente ? Est-ce que ça reste trop compliqué sur les Master ? Deuxième question, un peu rituelle, car c'est un peu la même situation chaque année sur les Master en un an, qu'est-ce qu'on a comme pistes pour faire en sorte qu'un jour il fonctionne ? Chaque année, on constate que c'est quand même assez compliqué. Cela fait 5 ou 7 ans que chaque année on dit que c'est compliqué, qu'il faut trouver des pistes, mais ça n'évolue pas tellement. Une dernière question sur la situation de l'équipe. L'année dernière, ou il y a 2 ans, je ne sais plus, l'équipe a été renforcée puisqu'il était vraiment en souffrance face à l'explosion de Parcours Sup. Où est-ce qu'on en est aujourd'hui ? Est-ce que vous avez le sentiment d'être à effectifs raisonnable et suffisant ou y a-t-il encore des demandes de ce côté-là ?

Angèle KEIME VANDUICK

Merci pour cette présentation. On avait deux interrogations sur les effectifs. En début d'année, il y a pas mal de campus qui se sont retrouvés avec un problème de sur effectifs et l'impossibilité à transférer les élèves sur d'autres campus. J'en déduis que c'était une problématique générale. On voulait savoir comment était fixée cette note limite pour les admis. Également, nous voudrions vous alerter sur cette politique de l'augmentation constante qui mène à des situations assez improbables. Par exemple, sur le campus de Dijon, tous les AA ne rentrent pas dans l'amphithéâtre. Dans votre vision pour l'avenir, est-ce que les infrastructures vont suivre l'augmentation du nombre d'étudiants ? Comment allons-nous réussir à stabiliser le nombre d'admis ? Deuxième point, en tant que personne qui est passée par cette nouvelle réforme, je ne sais pas si c'est toujours le cas, mais les personnes admissibles à l'oral recevaient un mail, celles qui ne l'étaient pas n'en recevaient pas. J'ai cru comprendre que ce n'était pas la politique avant la réforme. Cette situation fait que des personnes sont dans de grands moments d'incertitude, à se demander parfois s'il y a des erreurs, car les mails tombaient au compte-gouttes. On pourrait étudier la

question de faire un mail à ceux qui ne sont pas admis à l'oral. Cela permettrait aussi de faire connaître à ceux qui le sont qu'ils vont aller à l'oral et donc de pouvoir prévoir cela par rapport aux cours et aux examens de fin d'année.

Gabriela CROUZET

Merci pour toutes ces questions extrêmement riches. Je vous remercie de votre intérêt pour ce sujet. Je vous propose de prendre les questions dans l'ordre dans lequel elles ont été posées pour ne pas en oublier certaines. Tout d'abord sur la question sur le taux d'acceptation des offres d'admission, 76 % de nos admis au collège universitaire à qui nous avons formulé une proposition d'admission ont accepté de venir à Sciences Po. Tous les admis auxquels on formule une proposition d'admission ne viennent pas nécessairement, ne décident finalement pas d'accepter cette offre. C'est le taux que nous calculons chaque année qui est un taux tout à fait intéressant pour Sciences Po, parce qu'il nous permet de savoir parmi nos admis quel est le degré, quelque part, d'attractivité que nos formations ont réellement parmi ceux que l'on souhaite accueillir à Sciences Po. Nous sommes à 76 % cette année par rapport à 72 % en 2021. C'est une progression. Je pense qu'avec l'intégration de Sciences Po sur Parcoursup, nous nous sommes ouverts à beaucoup plus de candidats qui ont aussi des parcours, des profils qui sont plus diversifiés que par rapport au passé et qui choisissent plus de formations. Ils ont 10 vœux de formation sur Parcoursup et, au final, ils attendent de savoir quelles sont les offres d'admission qu'ils auront sur Parcoursup, et on constate qu'ils ne viennent pas tous à Sciences Po. Que font ceux qui n'acceptent pas de venir à Sciences Po ? Malheureusement, étant donné les réglementations Parcoursup, nous n'avons pas le droit de consulter les admis qui ont refusé l'offre d'admission. Mais nous savons qu'il y en a une bonne partie qui décide de partir à l'étranger, une autre partie part plutôt vers les classes préparatoires. Pourquoi la baisse des candidatures ? Nous observons ce phénomène de façon extrêmement attentive. Encore une fois, 2021 ne doit pas devenir un repère absolu parce que c'était une année exceptionnelle, pour les raisons qu'on a évoquées tout à l'heure. Nous sommes revenus en 2022 à quelque chose qui est plus classique, plus naturel dans l'attractivité de Sciences Po. Mais bien sûr, il faut surveiller ce phénomène de très près. Ensuite, sur les doubles diplômes, un bilan de tous les doubles diplômes est en cours d'élaboration au sein de Sciences Po. Ce bilan des doubles diplômes est extrêmement important. Vous savez que Sciences Po s'est ouvert il y a quelques années à de nouveaux diplômes au niveau du collège universitaire qui combinent les sciences sociales et sciences humaines avec les sciences dures. Ce sont des parcours extrêmement attractifs, exigeants, qui nous permettent aussi d'accueillir des profils très différents de ceux que nous accueillons habituellement. En termes de recrutement, le bilan de ces programmes est très positif, mais le bilan global est en cours et je pense que dans ce Conseil, ce bilan sera bien évidemment partagé lorsqu'il sera prêt. Sur les boursiers du CROUS, nous n'avons pas l'information au moment où nous préparons le bilan des admissions, c'est pour ça que vous n'avez pas ce taux. Pour ce qui est des boursiers du scolaire, pour les doubles diplômes, traditionnellement, les boursiers du scolaire candidatent beaucoup moins. Donc vous avez raison, nous avons besoin peut-être de réfléchir sur comment communiquer mieux sur ces programmes pour attirer davantage de boursiers scolaires également vers ces parcours. Il doit y avoir sans doute une forme d'autocensure de la part de ces candidats pour ces parcours qui ont une réputation d'être très exigeants. Sur les explications sur les femmes, nous observons que nous avons, d'année en année, de plus en plus de femmes parmi les candidates, ce qui, implique mathématiquement que nous avons aussi des femmes qui sont proportionnellement fortement présentes au niveau des admis. Ensuite, pour ce qui est des questions des Masters en un an, il faut faire un bilan de ce programme aussi pour savoir quelles seraient les perspectives à l'avenir. Aujourd'hui, nous constatons que d'année en année, nous avons moins de candidatures pour ces parcours. On se pose la question des perspectives de ces programmes-là. Pour ce qui est des moyens RH que nous avons aujourd'hui aux admissions, ils ont été renforcés suite à la campagne 2021 qui a été exceptionnelle. Nous avons aujourd'hui une équipe qui est réellement renforcée avec un nombre de candidatures qui est revenu, par rapport à 2021, à quelque chose de beaucoup plus réaliste, donc qui est faisable avec cet effectif-là. Par contre, nous sommes très attentifs. Si nous devons observer une nouvelle croissance de candidatures, par exemple dans Parcoursup 2023, nous allons solliciter des moyens supplémentaires. Pour toutes les questions d'effectifs, si en êtes d'accord, je propose à Pauline BENSOUSSAN, directrice du pilotage, de répondre à la question de comment sont fixés les effectifs chaque année.

Pauline BENSOUSSAN

Je vais être très brève. En termes de méthode, comme tu l'as rappelé Simon, les objectifs sont fixés dans le cadre du budget. Ensuite, on travaille avec l'ensemble des 14 secteurs pédagogiques, collège et master, pour voir les « capacités » d'accueil en fonction des différents programmes de l'insertion professionnelle, puisque c'est aussi un des points, et des capacités d'accueil des campus. À ce moment-là, on travaille également avec les objectifs institutionnels de diversité, à la fois diversité sociale et géographique, et on ajuste au niveau des Masters au fil de la campagne dès qu'on a des informations. Par exemple, début janvier, on a eu le nombre de candidats sur la PFM, ce qui nous donne des indications sur l'attractivité des programmes et des écoles. On a eu la semaine dernière les choix de 3^e année. Pour indication, cela représente sur les 2 800 candidats fixés au niveau Master à environ 1 400 à 1 500 candidats qui montent du collège. Avec cette information, nous faisons les ajustements. Vous avez parlé de PSIA et de l'EAP, l'objectif est de leur permettre, malgré l'attractivité des étudiants du collège, de recruter en externe pour garder cette diversité externe, interne, géographique. C'est un exercice assez complexe. On essaie de donner un maximum d'information aux différents secteurs pédagogiques qui, ensuite, vont réfléchir sur des choix d'ouverture/fermeture de programme, de cursus en anglais. Ce sont des indicateurs contribuant à éclairer un certain nombre de décisions a posteriori.

Mathias VICHERAT

Je reviens sur ce qu'a dit Olivier ROZENBERG sur les légendes urbaines. Il y a une légende urbaine tenace consistant à dire que quand on vient d'un lycée privé, on ne peut pas rentrer à Sciences Po. 35 % des admis de 1^{re} année viennent d'un lycée privé alors que la part des lycées privés est de 20 % au niveau national. Deuxième chose, la part des Parisiens a baissé de manière structurelle depuis 20 ans. On l'assume parce que la compétition est nationale et internationale et qu'on va chercher les meilleurs partout en France. De plus, Parcours Sup a accru considérablement l'ouverture géographique, puisqu'on a eu 50 % de lycées en plus dont étaient issus des candidats dès la première année. Donc la réalité, c'est qu'il n'y a plus de prébende pour une partie de la bourgeoisie parisienne. Il y a une compétition beaucoup plus âpre et, aujourd'hui, 65 % des mentions Très bien ont par ailleurs les félicitations du jury ; c'est dire que le niveau est très élevé. En revanche, - et effectivement ça ne fait pas plaisir aux proviseurs des lycées concernés- il y a quelques lycées parisiens qui ont sous-noté leurs élèves pendant des années et qui ne se sont pas mis du tout au goût du jour sur la pratique de l'admission sur dossier, avec l'étude des notes depuis la 2^{de}. Ils nous ont même demandé de faire des péréquations, comme si c'était notre rôle de dire par exemple qu'un 18 à Dunkerque vaut un 12 à Saint Jean de Passy. Ça ne marche pas. On leur a expliqué que c'était à eux de changer leur politique de notation. Ce que certains d'entre eux ont manifestement fait, avec une politique de double évaluation, une évaluation pour Parcours Sup et une autre en continu. Les idées fausses ont la vie tenace mais de notre côté nous n'excluons personne à priori, aucun d'établissement à priori, aucune origine géographique à priori ; simplement la compétition est plus dure, plus nationale, plus internationale et certains lycées doivent changer leur principe de notation s'ils veulent avoir des élèves qui intègrent à nouveau Sciences Po.

Louise WAGENER

J'ai trois questions, désolée si ça fait beaucoup. On voit qu'il y a une augmentation du nombre d'admis en Master. Entre 2021 et 2022, on est passé de 2 204 à 2 584. On se demande si les capacités d'accueil et les effectifs des équipes pédagogiques ont augmenté en conséquence pour s'assurer du maintien du bon fonctionnement de ces Masters et s'assurer du bon encadrement des étudiants. Ensuite, en moyenne, 29 % des boursiers du CROUS au collège universitaire et 24,5 % en Master – ce sont les chiffres qu'on a - sauf que dans l'enseignement supérieur en général, c'est 37,7 % : est-ce qu'on a la volonté d'aller encore toujours plus loin ? Ou est-ce que ça nous suffit ?

Mathias VICHERAT

Je pense que la comparaison n'est pas par rapport à l'ensemble des universités, mais par rapport aux autres grandes écoles ; et vous verrez que Sciences Po est très en avance, et bien plus en avance sur le taux de boursiers, que n'importe quelle autre grande école française.

Louise WAGENER

Enfin, quelles perspectives concernant les effectifs au collège universitaire et en Master ? Parce que la sélectivité est de plus en plus forte, les taux d'admission sont très faibles, alors que Sciences Po attire beaucoup de candidats et, en particulier en France, notamment pour certains diplômes nationaux. Nous aimerions donc savoir s'il est prévu d'augmenter les effectifs et les capacités d'accueil en licence et en Master parce que nous pensons que la solution ne peut pas être d'accroître la sélectivité tous les ans surtout dans un contexte d'un manque de places toujours plus important à l'université et dans d'autres formations.

Ethan WERB

Ma question tient aux différences de sélectivité entre les voies d'admission, notamment entre la voie Parcours Sup, générale, et la voie internationale. On voit que la voie internationale représente 7 % des candidats et quasiment 1/4 des admis. Je me demandais à quoi était dû ce différentiel. Est-ce une différence de profils des candidats ? Je ne sais pas.

Dina WAKED

J'ai une question aussi par rapport aux étudiants internationaux. En lisant les documents, je vois qu'il y a presque 70 % des internationaux qui sont scolarisés en Europe. Je sais que nous essayons de faire évoluer cette répartition afin de diversifier encore plus notre corps étudiant, par exemple avec le programme Mastercard pour l'Afrique, mais je me demande pour les autres régions, si on a aussi une politique pour changer ça à l'avenir.

Gabriela CROUZET

Je laisserai Monsieur le Directeur répondre à certaines questions, notamment celles qui concernent les perspectives des effectifs, la politique de recrutement à l'international. Juste quelques compléments sur les questions autour des effectifs. Ça fait un peu le lien aussi avec l'intervention de Pauline BENSOUSSAN. Il faut savoir qu'en Master on cherche à avoir un équivalent à peu près chaque année, entre 50 % d'élèves qui nous viennent du collège universitaire, 50 % d'élèves qui sont recrutés via les procédures d'admission externes. C'est aussi la raison qui explique pourquoi en 2022, on a plus d'admis en Master. D'une part, on avait un objectif global, que j'ai rappelé dans ma présentation, qui était les 2 850 élèves accueillis en Master à la rentrée 2022. C'était un objectif qui était fixé aussi dans des budgets et qui était au-dessus de la cible que nous avions en 2021 notamment. Par ailleurs, en 2021, nous avons eu un taux d'acceptation d'offre dégradé par rapport à nos habitudes, nous avons ainsi décidé de faire plus d'offres d'admission pour nous assurer que le nombre d'élèves qui vont accepter ces offres correspondra à nos objectifs cibles en Master. Je rejoins la question à laquelle on n'avait pas répondu sur l'effectif surchargé sur certains campus à la rentrée 2022. Ça n'a rien à voir avec la note qui est fixée sur 80. C'est lié à ce que je viens d'expliquer, c'est que tous les candidats n'acceptent pas nécessairement l'offre d'admission. Il se trouve qu'en 2022, plus de candidats, notamment internationaux, ont décidé de venir à Sciences Po, donc nous avons eu plus finalement que ce que nous attendions d'avoir à la rentrée. C'est ce qui explique pourquoi sur certains campus, vous pouvez observer des effectifs qui sont un peu au-dessus de la normale. Sur le taux de sélectivité, il est mathématique et il est calculé à partir du nombre de candidats. Nous essayons aussi, comme Pauline BENSOUSSAN l'a expliqué, de vraiment suivre la tendance. Plus on a de candidats, plus la pression se fait sur le taux de sélectivité. Nous essayons chaque année aussi d'augmenter le nombre d'admis si nous voyons que certaines voies d'admission accueillent beaucoup de candidats pour ne pas trop resserrer les taux de sélection. Mais voilà, déjà mathématiquement, le taux de sélection dépend du nombre de candidats. Par ailleurs, je pense que la comparaison avec la voie internationale n'est pas tout à fait possible. À l'international, le candidat n'est pas en France, il doit faire le choix de déménager, de vivre dans un autre pays, de faire le choix d'un autre système universitaire. Nous sommes dans une forme d'autocensure déjà très forte. Les candidats qui viennent vers nous sont déjà extrêmement forts académiquement parlant et, par ailleurs, ce sont ceux qui ont vraiment fait le choix de candidater à Sciences Po et en France. C'est ce qui explique aussi que le taux de sélection est un peu différent par rapport à ce que vous pouvez observer sur les voies d'admission nationales. Monsieur le directeur sur la question des effectifs à terme et la politique internationale.

Mathias VICHERAT

Dina l'a rappelé, notre objectif est de conserver une vraie représentativité internationale de la communauté étudiante. Aujourd'hui, on a 50 % d'étudiants internationaux et nous sommes très heureux de conserver cette proportion. On accueille 150 nationalités, mais en termes de proportion, on a environ 80 % des étudiants à Sciences Po qui sont européens ou viennent du monde occidental. On a comme ambition de pouvoir diversifier ces origines géographiques. Dina a parlé de notre partenariat avec la Fondation Mastercard pour augmenter le nombre d'étudiants et d'étudiantes venant d'Afrique. On souhaite le faire aussi avec l'Amérique latine et l'Asie. C'est effectivement une politique au long cours que l'on mène avec la direction des affaires internationales. D'ailleurs, ce sera intéressant quand on aura avancé de vous la présenter en Conseil de l'Institut pour vous dire comment on fait, quels types de partenariats on engage et quels types d'opérations de lobbying par pays on met en œuvre. Sur les internationaux, juste un point. C'est vrai que le taux de sélection est moins fort mais on a mis en place un observatoire de la réussite étudiante et, en fait, les étudiants internationaux ont de meilleures moyennes que les étudiants français tout au long de leur scolarité. Ce n'est pas énorme, c'est de l'ordre d'un demi-point à un point par année. Je vous rassure donc, nous avons d'excellents étudiants internationaux et nous n'acceptons pas n'importe qui. Sur la question de la part des boursiers, il faut comparer aussi par rapport aux grandes écoles et il faut savoir d'où on vient. C'était 6 % des effectifs il y a 20 ans, c'est 30 % aujourd'hui en flux, vous l'avez vu pour le collège universitaire, donc c'est quand même un progrès considérable et une avancée importante. J'ajoute qu'on a pris la décision d'augmenter de 50 % le nombre d'élèves venant des CEP dès la rentrée 2023. Ça va aussi avoir des effets sur le taux de boursiers parce qu'on a pris cet engagement de passer d'environ 180 à 250 élèves qui viennent des conventions d'éducation prioritaire. Désormais, on a 198 lycées partenaires. C'est évidemment une politique que l'on souhaite poursuivre et qui me paraît très importante. Sur la question des effectifs, on a eu une réunion avec toutes les équipes, notamment sur les problématiques dans les campus. Il y a un point noir dans certains campus sur le suivi de la vie étudiante, c'est évident, et on l'a vu notamment à Menton. On a un plan de recrutement et de mise en œuvre de moyens, à la fois temporaires et plus structurels, parce qu'on a bien conscience que, dans certaines situations, au regard des effectifs et de l'activité, il faut qu'on renforce le dispositif. On en a bien conscience et on le fait.

Dina WAKED

Merci beaucoup pour ces clarifications. On passe au 2^e point de l'ordre du jour, le point d'information relatif au projet de la maison des arts et de la création. Je cède la parole à Madame Delphine GROUES.

II. POINT D'INFORMATION RELATIF AU PROJET DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CRÉATION

Delphine GROUES

Bonjour à toutes et tous. J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le projet de création d'une nouvelle initiative à Sciences Po qui est la Maison des arts et de la création. Elle vise à placer les arts plus fortement dans la pédagogie, dans les enseignements, en dialogue avec nos chercheurs en sciences humaines et sociales. Si cette initiative est nouvelle, elle est ancrée dans un historique très fort à Sciences Po. Sans vouloir refaire toute l'histoire de Sciences Po, Émile BOUTMY écrivait déjà des ouvrages d'histoire de l'art en lien avec l'architecture. Les arts ont toujours fait partie des enseignements de Sciences Po, avec évidemment une accélération donnée par Bruno LATOUR, à la fois avec les ateliers artistiques qui sont introduits au collège universitaire, des recrutements de professeurs en histoire de l'art dès 2009 et puis, également, avec des parcours de spécialisation vers les métiers de la culture ou des industries créatives. Je pense notamment à l'école du management et de l'impact et à la filière culture de l'école d'affaires publiques, sans oublier, évidemment le double diplôme avec l'école du Louvre, unissant l'école d'affaires publiques et l'école de la recherche avec cette institution. Enfin, le centre d'écriture et de rhétorique que nous avons lancé en 2019 avec sa chaire d'écrivain en résidence. Je reviendrai sur ce sujet un petit peu plus tard. La Maison des arts et de la création a pour vocation à fédérer, à mettre en cohérence l'ensemble de ces initiatives qui étaient déjà lancées à Sciences Po et à proposer de nouvelles actions avec 3 différents axes. Il y en a un, et c'est pour cela qu'il est issu de l'Institut des compétences et de l'innovation, qui est la transformation pédagogique. C'est comment les

arts, des sources artistiques peuvent venir soutenir l'enseignement des sciences humaines et sociales, que cela soit dans l'animation des cours ou avec des formats d'évaluation différents. Par exemple, comment les arts permettent de décroquer, de développer des compétences chez les étudiants comme les compétences créatives, mais aussi en analyse critique, en décrochant les savoirs, en faisant des allers-retours entre différentes disciplines. Cette initiative trouve un écho également dans les travaux de nos chercheurs de la faculté permanente, en sachant que plusieurs d'entre eux se sont constitués en cercle des humanités politiques dès cet automne, en écho à ce qui avait été réalisé dans la réforme du collège universitaire avec la majeure, mais aussi pour soutenir les échanges entre les sciences humaines et sociales et ce monde artistique, soit en invitant des artistes, soit en se fondant sur des sources artistiques. Enfin, le 3^e axe, c'est le fait de faire venir des artistes pour enrichir à la fois le contenu, parce que cela développe d'autres modes de compréhension, cela donne d'autres regards, d'autres manières d'appréhender les enjeux du monde contemporain, et de donner lieu à des dialogues entre les étudiants, entre les chercheurs, avec des créateurs. Ce sont les objectifs en sachant que cette initiative souhaite être transversale sur l'ensemble de Sciences Po et toucher de la première à la dernière année les étudiants, mais également toutes les communautés, qu'elles soient étudiantes, salariées, de la recherche, sans oublier un lien fort avec les alumni et avec les communautés externes. On pense ouvrir nos événements à des personnes qui pourraient venir de l'extérieur et également avoir un lien assez privilégié avec le public de nos lycées convention d'éducation prioritaire, pour qu'on puisse partager ces rencontres, ces échanges et ces initiatives avec eux, entre leurs murs ou lors de visites chez nous. En termes d'actions, cela va se traduire en plusieurs axes. Un par rapport aux cours. Je vous rappelais le centre d'écriture et de rhétorique qui avait été lancé en 2019. Nous avons une maquette pédagogique que vous retrouvez dans le document qui vous a été transmis. Le centre d'écriture et de rhétorique va être l'une des pierres angulaires de cette Maison des arts et poursuivra de proposer ces cours qui sont optionnels et ouverts à l'ensemble des étudiants. La Maison des arts et de la création va également accueillir le programme SPEAP, programme qui avait été fondé par Bruno LATOUR en 2010 et qui est actuellement au sein de l'école d'affaires publiques. À partir de septembre prochain, il rejoindra la Maison des arts. Juste comme rappel, c'est un programme pour des professionnels du monde, notamment des arts, qui viennent à Sciences Po pour une introduction aux sciences humaines et sociales sur une année. C'est un programme en un an pour un public plus expérimenté. La maison des arts et de la création a aussi vocation à animer une communauté d'artistes de haut niveau de Sciences Po au travers de certains événements. Les chaires vont se développer puisque nous étendons ce qui avait été fait sur l'écriture de création à l'ensemble des disciplines artistiques. Vous connaissez la chaire d'écrivains en résidence. Je profite de l'opportunité pour vous inviter au passage de relais entre nos 2 écrivains titulaires ce jeudi 16, Natacha APPANAH qui transmet le relais à Mohamed MBOUGAR SARR. Cette chaire – on en est au 9^e titulaire – a été lancée en 2019. Elle va être rejointe par 3 autres initiatives : une chaire de cinéma, une chaire se concentrant sur la musique et la danse et un cycle de conférences sur les arts plastiques. La chaire de cinéma a été proposée à Claire DENIS, qui a accepté de venir. La chaire musique et danse a été proposée à Benjamin MILLEPIED, qui a également accepté de venir. La chaire pour les artistes visuels va être modérée par Jean DE LOISY, avec le concours de Frédéric GROS. Vous voyez le lien avec notre recherche. Il invitera 4 artistes différents sur 4 Master class dans l'année. Les chaires cinéma et chaire musique et danse seront aussi organisées autour de 4 grands rendez-vous dans l'année avec les titulaires qui seront invités à convier des personnes qui les ont inspirés avec lesquelles ils ont travaillé. Claire DENIS a évoqué un astrophysicien, une autre réalisatrice, Benjamin MILLEPIED, des metteurs en scène. Ça va aussi enrichir notre activité que ces figures puissent inviter des personnes qui les ont inspirés et avec lesquelles ils travaillent, toujours en lien très fort avec les écoles en focalisant les sujets de ces Master class sur des problématiques importantes dans les programmes et toujours avec la même dynamique qui était celle du centre d'écriture en mettant les étudiants au cœur de la démarche et en les invitant à co-moderer les événements ou à préparer les événements en amont avec nous. Toute l'activité événementielle que nous allons avoir avec la Maison des arts et de la création sera motivée aussi par une valorisation pédagogique, c'est-à-dire que nous allons enregistrer ces moments et retirer des moments clés qui peuvent servir à enrichir le matériel pédagogique de certains cours si des enseignants le demandent, constituer des bibliothèques numériques avec les événements enregistrés. Nous allons les mettre en ligne pour partager le plus ouvertement possible l'ensemble des activités que nous allons mener avec la Maison des arts et de la création, et avec ce lien fort avec les CEP d'un côté, mais également avec les lycéens secondaires, puisqu'il y a 2 ans maintenant, l'épreuve sur image est une

épreuve dans l'oral d'admission au collège universitaire. Nous allons aussi accompagner la préparation des candidats à cette épreuve qui est extrêmement originale et enrichissante dans notre cursus de sélection. Nous allons également développer nos échanges sur ces sujets à l'international avec certains de nos partenaires universitaires. Harvard a été très intéressé par de premiers échanges que nous avons eus avec eux à ce sujet. Nous allons poursuivre pour partager les pratiques, les réflexions autour de l'impact de l'intégration des arts dans une réflexion en lien avec les SHS. Pour terminer très rapidement sur le côté organisationnel, comme je vous le rappelais ; l'équipe du centre d'écriture et de rhétorique rejoint cette Maison des arts avec moi ce semestre. Nous avons également une collègue qui travaillait dans une des revues de Sciences Po, qui a fermé il y a 2 ans et qui nous rejoint pour nous soutenir sur le côté éditorial. En termes de budget, nous travaillons main dans la main avec la direction de la stratégie et du développement pour lever des fonds sur l'ensemble de ces initiatives et financer toutes les créations, toutes ces nouvelles initiatives. Nous étions déjà soutenus par le centre d'écriture et de rhétorique. Nous avons suscité beaucoup d'intérêt dans cette campagne de levée de fonds. Nous sommes en cours de route, et je peux déjà vous dire que les initiatives que nous lançons dès ce semestre sont financées, mais nous poursuivons et nous pourrions vous donner plus d'éléments dans quelques mois. Nous sommes en cours d'échange avec des partenaires à ce sujet. Enfin, juste pour vous rappeler certaines dates, sachez que ce jeudi, nous transmettons les relais entre les titulaires de chaires d'écrivains résidence. Le 23 février a lieu la première master class de Claire DENIS. Nous allons la réaliser en lien avec l'école d'affaires publiques. Les étudiants ont reçu un appel pour qu'ils puissent co-moderer avec nous. Le 14 mars à 19 h 00, nous lancerons officiellement la Maison des arts et de la création en rassemblant sur la scène tous les titulaires des chaires dans un échange modéré par Ali BADOU. Enfin, le 23 mars, ce sera le lancement de la première master class du cycle avec les artistes visuels. C'est un cycle qui a été nommé dans L'œil des artistes et dont la thématique sera consacrée à la crise de la relation. Vous serez au courant, les inscriptions sont ouvertes en ligne. Je vous remercie de votre attention.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Ce projet est très intéressant. Je vous félicite pour tous les travaux que vous avez déjà faits, les événements déjà planifiés pour ce semestre.

Inès FONTENELLE

Merci pour cette présentation. On a une question concernant les campus en région. Est-ce que des actions spécifiques sont prévues pour les campus en région, par exemple avec des partenaires locaux ? On se demande également s'il y a des cours du centre d'écriture et de rhétorique dispensés sur tous les campus en région ?

Chiara MARTINELLI

Notre question portait aussi sur les campus en région. La seule chose que je vais rajouter, c'est quand vous parlez d'action citoyenne dans les hôpitaux, est-ce que vous avez prévu d'intégrer ces actions dans le cadre du parcours civique, notamment dans les campus en région en 2^e année ?

Pascale EISENBERGER

Merci pour cette présentation. C'est un projet fantastique. J'avais une question sur les extraits vidéos qui seraient sélectionnés et partagés. Seront-ils partagés au sein de Sciences Po ou peut-être un peu plus largement ? Je voudrais ouvrir un petit peu sur une question déjà soulevée à quelques reprises sur les formations qui pourraient être ouvertes plus largement, monétisées ou pas, mais toute cette matière que Sciences Po a.

Simon CORDONNIER

C'est un très beau projet. J'ai quelques questions pratiques. Quelle équipe pour SPEAP ? À l'EAP, il y avait quelques personnes pour gérer le programme, comment cela va-t-il se passer au centre ? Est-ce que SPEAP va rester dans la scolarité classique, autrement dit dans Banner, etc. ? Ou est-ce qu'on revient au modèle antérieur, ou c'était un programme un peu hors sol, ce n'est pas une vision négative, mais en tout cas hors scolarité classique ? Qu'en est-il ? Quel effectif pour la Maison des arts ? Vous en avez parlé un petit peu avec le centre d'écriture et de rhétorique qui bascule dans la Maison des arts, plus une

personne, mais quid du reste ? Quelle structuration ? Est-ce que la mission de Véronique MELY se termine ou est-ce qu'elle se poursuit ? En écho, sur le budget, vous avez dit que c'était financé par des mécènes, mais concrètement, qu'est-ce que ça finance ? Est-ce que ça couvre la totalité du coût ? Quel est le coût global aujourd'hui et anticipé pour la suite ? Enfin, on a parlé beaucoup de budgets ces derniers temps, c'est important d'avoir aussi cela en tête. Est-ce qu'on est sur un modèle de chaires traditionnelles avec une contribution au fonctionnement structurel de Sciences Po, ou est-ce qu'on a juste vocation à couvrir une partie ou la totalité des coûts engendrés par les nouveaux projets ? Dans quel modèle s'inscrit-on ?

Delphine GROUES

Merci beaucoup aux étudiants. J'aurais dû parler des campus, en plus en tant qu'ancienne directrice de campus, je m'en veux beaucoup. Effectivement, on a les campus en région au cœur de nos priorités. On va demander à certains des artistes, voir aussi avec leur agenda, si on peut aller sur l'un des campus avec eux et organiser des événements sur les campus qui seraient ouverts à l'ensemble de la ville, aux autres établissements. Par exemple, Mohamed MBOUGAR SARR part à Nancy. On a vraiment à cœur de développer ces échanges avec les campus et vous avez raison, en partenariat avec certaines institutions qui sont présentes dans des villes. Par exemple, au Havre, il y a un master en création littéraire, Poitiers est extrêmement active aussi comme ville. Nancy organise un formidable Festival littéraire. On va donc avoir des partenariats beaucoup plus forts avec des institutions. On est en train de le faire. Par rapport à la question sur les cours du centre d'écriture et de rhétorique, même s'ils ne sont pas labellisés comme cours de centre d'écriture et de rhétorique, nous sommes en contact avec les directeurs de campus lorsqu'ils nous demandent des liens avec certains artistes. Ce semestre, nous avons des enseignants qui étaient au centre d'écriture et de rhétorique au premier semestre qui partent enseigner à Reims ou au Havre dans le cadre des ateliers artistiques. Nous avons également des contacts en ce sens avec Dijon et Poitiers et à un moment aussi, avec Menton. On a aussi à cœur de développer que ce soit plus visible de rendre ces échanges entre le centre d'écriture et de rhétorique et les campus. Par rapport à la question de Madame MARTINELLI sur le parcours civique : absolument, nous avons commencé à travailler avec le collège sur ce sujet. Dans le cadre de cette initiative, nous en lancerons une bientôt avec des hôpitaux, nous allons lancer des ateliers d'écriture pour les soignants, les patients et les familles des patients. Avec le collège universitaire, nous avons regardé les parcours actuels de certains étudiants en parcours civique notamment, qui vont lire dans les EHPAD par exemple, et nous allons mettre en cohérence cet ensemble et mettre toutes nos énergies pour avoir une action la plus efficace possible et la plus étendue possible à ce sujet. Pour votre question Madame EISENBERGER, pour le moment, les extraits vidéos nous les envisageons comme ouverts à un public large, en disant que c'est aussi le rôle de Sciences Po de partager toutes les ressources que nous pouvons créer dans un cadre pédagogique avec également des propositions de comment cela peut s'intégrer à un cours, comment cela peut transformer un format d'évaluation. Pour le moment, c'est notre manière de voir les choses et de les développer à Sciences Po également, avec un accompagnement qui serait donné aux enseignants qui le souhaitent pour partager les pratiques en ce sens. Nous pensons également aux cours d'écriture de création en langue étrangère qui avaient été lancés il y a quelques années et qui sont très populaires aussi. On a encore à cœur de développer cela avec vous. Sur les formations monétisées, c'est vrai qu'on a beaucoup de demandes de l'extérieur pour ce type de formation. Ce sera un projet à plus long terme, mais on commence à y réfléchir. Enfin, Simon, sur ta question par rapport à l'équipe de SPEAP, il y avait une responsable pédagogique et un assistant pédagogique. Pour le moment, je reprends le rôle de coordination de SPEAP avec l'équipe du comité pédagogique toujours dirigé avec Frédérique AÏT-TOUATI et tout le comité pédagogique. La personne dont je vous ai parlé, qui venait nous rejoindre en redéploiement, va m'aider justement sur tout ce qui est assistance pédagogique, notamment pour la procédure d'admission. Ce sera des cours dans Banner. En fait, ce qui change c'est que ce sera un certificat. On aurait pu être plus flexible et changer plus de choses dans la maquette. Le choix du comité pédagogique a été de garder les choses en l'état, mais ce seront des cours enregistrés dans Banner, avec le même modus operandi. Sur Véronique MELY, Mathias, je te passe la parole sur la mission. Actuellement, l'équipe est composée de deux personnes sur le centre d'écriture et de rhétorique, mais elles ne font pas que les missions de ce centre, elles travaillent sur l'ensemble de la Maison des arts dorénavant. En termes de coûts, on est considéré comme une chaire de Sciences Po en termes de budget, donc on valorise des coûts de frais de

fonctionnement. On valorise une certaine partie des salaires également. En fait, c'est pour à la fois financer ces initiatives et contribuer également au modèle de Sciences Po.

Mathias VICHERAT

Merci d'avoir rappelé en préambule que ce projet était un beau projet, parce que c'est une vraie ambition que l'on a et on pense que c'est assez singulier et unique en France en tout cas, d'avoir une telle intention de conjuguer les pratiques artistiques et les sciences humaines et sociales. En ce qui concerne les moyens, notre volonté est d'autofinancer entièrement notre dispositif par du mécénat public et privé. Cela s'inscrira aussi dans le cadre de partenariats avec de grandes institutions culturelles. On a déjà commencé à travailler avec la Philharmonie, le Centre Pompidou. En ce qui concerne la mission de Véronique MELY, elle s'interrompt là puisqu'elle finit sa mission au 17 février. Comme évoqué, les renforts et les besoins que nous aurons seront tous financés par du mécénat.

Marie-Christine LEMARDELEY

Je voulais vous remercier, car je trouve votre projet magnifique. En ce qui concerne les campus en région, vous avez beaucoup parlé de l'ouverture sur la ville. Avez-vous déjà cette intention sur Paris ? Je pourrais vous aider à faire des liens avec les musées de la ville, les lieux de vie étudiante, certaines écoles comme l'EPSAA, qui est une école de design de la ville de Paris. C'est une offre de service pour vous ouvrir sur la ville, car il y a des possibilités.

Delphine GROUES

Je vous remercie. Si cela vous convient, je vous verrais pour en parler, car à Paris, c'est le cas. On a le Louvre avec lequel on est déjà en partenariat en termes d'école. On a les Beaux-arts à côté. Je serais ravie d'avoir vos avis et conseils. Merci Madame.

III. POINT D'INFORMATION SUR LES ACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dina WAKED

Merci beaucoup. On passe au 3^e point de l'ordre du jour. Un point d'information sur les actions en matière de transformations environnementales. Je ne sais pas qui va faire la présentation, mais on a avec nous Madame Amélie ANTOINE AUDO, Pierre CHARBONNIER, Charlotte HALPERN et Mathilde BERENI. Je vous cède la parole pour faire une présentation et on ouvrira le débat après.

Charlotte HALPERN

Bonjour à toutes et tous. On va faire une présentation à trois voix, mais nous sommes venus à 4. Je vais donner les noms rapidement et on pourra répondre tous les 4 aux questions, mais en 10 min, avec plein de sujets, il fallait faire efficace. Je suis Charlotte HALPERN, chercheuse en science politique au centre d'études européennes et politiques comparées. Je porte ce qui va s'appeler le *Sciences po Institute for environmental transformations* qui se met en place et je suis la co-directrice du Fonds Latour. À ma droite, Amélie ANTOINE AUDO, qui est la directrice des études et des partenariats à Sciences Po. À ma gauche, Pierre CHARBONNIER, chercheur au CNRS, au Centre d'études européennes et politiques comparées, co-directeur du Fonds Latour et président du comité de sélection et qui également porté la mise en place du cours de culture écologique dont on va parler ce matin. Mathilde BERENI, à sa droite, qui a apportée avec Pierre le cours de culture écologique et qui elle est au collège universitaire. En guise d'introduction, nous vous avons fait passer un certain nombre de documents sur les développements en cours à Sciences Po en matière d'environnement. Je vais faire un rappel en 2 mots : cette dynamique s'inscrit dans une perspective de longue durée. Ce travail s'est intensifié avec le comité présidé par Bruno LATOUR, puis avec une mission d'approfondissement sur les questions environnementales à Sciences Po, que j'ai porté avec Amélie ANTOINE AUDO. À l'issue de ça, on avait eu la possibilité de présenter les principaux enseignements et grandes orientations devant ce Conseil, avec un échange très riche. Depuis l'automne 2021, les choses se mettent en place, avec l'impulsion donnée par Mathias VICHERAT lors de son arrivée à la direction de Sciences Po. Ce que nous vous présentons aujourd'hui donne un aperçu rapide de ce qui se développe en lien avec l'Institut en cours de préfiguration, et qui a

vocation à coordonner un certain nombre d'éléments qui existent déjà. Aujourd'hui, nous ne vous présentons que 3 actions spécifiques : le cours de culture écologique, le fonds LATOUR qui prévoit l'embauche de 10 postdoctorats, et enfin, le projet TIERED qui a été lauréat de la vague 2 du programme ExcellenceS du PIA4. Je passe la parole à Pierre CHARBONNIER.

Pierre CHARBONNIER

Merci Charlotte pour cette introduction énergique. Mes deux principales attributions dans cette dynamique générale, c'est le cours et le fonds LATOUR. Au niveau du cours, la semaine intensive de 18 heures a eu lieu il y a maintenant 3 semaines à la fin de l'intersemestre. Sur le campus de Paris, on a eu un amphi Boutmy rempli de A à Z par une assemblée d'étudiants qui sont arrivés un petit peu comme ils l'auraient fait pour un festival de musique, très motivés, en forme. J'ai réussi à les tenir jusqu'à la fin, on verra. On est assez curieux de savoir quel va être le retour. J'ai une petite réunion demain, organisée par les syndicats étudiants, pour avoir une première série de retours. Il y aura les évaluations. Je crois que sur les campus hors de Paris, tout s'est bien passé aussi, étant donné les conditions dans lesquelles s'est préparé ce cours, en particulier, le temps restreint qu'il a fallu pour construire tout cela. Nicolas DELALANDE faisait partie de l'équipe enseignante, il pourra dire un mot de Dijon. Je considère que c'est une réussite. J'ai vu des étudiants motivés jusqu'à la fin. Étant donné le format, c'est difficile d'avoir beaucoup d'échanges parce qu'ils étaient quasiment 600 dans l'amphi à Paris. Sur les autres campus, c'était peut-être un peu différent. En principe, ils sont ressortis avec l'équipement mental nécessaire pour affronter ce qui se passe autour d'eux. Pour le fonds LATOUR, on a fait la première vague de recrutement. L'objectif était d'avoir 10 jeunes chercheurs/chercheuses postdoctorant.e.s à distribuer dans les différents centres de Sciences Po. Pour cette première vague, on en a recruté trois. On avait visé un petit peu plus, mais il y a eu des déceptions au moment des interviews, donc on est tombé finalement sur 3 noms. La 2^e vague devrait être plus conséquente. On a pris donc une jeune chercheuse, sociologue, anthropologue, qui travaille sur les sociologies urbaines, sur les conséquences de la fonte du permafrost dans les îles du Svalbard, au nord de la Norvège.

Un historien des idées, philosophe néerlandais, qui travaille sur l'histoire des conceptions de la croissance dans la pensée classique économique. La 3^{ème}, une économiste, est une très, très brillante jeune chercheuse franco-libanaise qui travaille sur les conséquences sociales, économiques, des mesures de la réforme du système des transports mais qui a reçu une offre d'assistant prof à l'étranger et ne viendra pas. On lance pour très, très bientôt l'appel pour la 2^e vague. Il y aura des petites modifications dans le jury parce que notre membre extérieur, professeur de l'université de Genève, a décidé de quitter le navire. On va trouver quelqu'un d'autre rapidement. On peut répondre à vos questions sur ce sujet.

Mathias VICHERAT

Ce que tu n'as pas dit, c'est qu'il y avait une forte attractivité et qu'il y avait 150 ou 160 candidatures pour le premier tour du fonds LATOUR. C'est quand même un élément de fierté qu'il faut rappeler.

Charlotte HALPERN

Le fonds LATOUR est extrêmement attractif, avec plus de 150 candidatures. Se mettre d'accord sur 8 noms pour les auditions, n'a pas été simple. Pour rappel, le fonds LATOUR est un programme scientifique où on recrute 10 jeunes chercheurs sur des contrats de 3 ans pour construire une initiative collective pluridisciplinaire sur la façon dont les crises écologiques et climatiques vont redessiner l'ordre économique, social, juridique et politique en lien avec ça et dans une perspective historique. Ils vont être insérés dans les différentes unités de recherche de Sciences Po et ils vont pouvoir aussi, parce qu'ils auront un enseignement obligatoire chaque année, irriguer et contribuer au renforcement de l'enseignement sur ces thématiques. Ce processus de recrutement a été assuré par la Direction de la formation et de la recherche, le lien avec les mécènes a été porté par la direction de la stratégie et du développement de Sciences Po, mais il va falloir prendre le relais aussi en termes de portage administratif et d'accompagnement. Cela veut dire qu'on a ouvert, il y a une semaine, un poste de chargé de mission pour soutenir la mise en place de ce fonds LATOUR, pour faire le lien avec la recherche et le groupe AIRE, l'atelier interdisciplinaire de recherche environnementale à Sciences Po, de telle sorte que l'on puisse soutenir ces initiatives en matière de recherche au sein de Sciences Po et faire le lien entre les différents centres, non pas pour se substituer à eux, mais bien pour travailler sur ce qui constitue l'interdisciplinarité et les dynamiques intercentre.

Mathias VICHERAT

Le poste de chargé de mission est gagé sur la levée de fonds qu'on a organisée. Au début, on était sur 11 ou 12 créations de postdocs mais on a intégré les remarques sur le fait qu'il faut aussi accompagner sur le plan administratif, pédagogique ces enseignants-chercheurs. On a donc créé ce poste mais ce n'est pas un poste que l'on crée sur des ressources propres à Sciences Po. C'est bien sur de la levée de fonds.

Amélie ANTOINE AUDIO

Comme l'a dit Charlotte Halpern, nous nous sommes saisis de l'appel à projets ExcellencES du programme des investissements d'avenir 4 pour présenter, défendre la stratégie que nous avons discutée ici sur les enjeux environnementaux, la transformation environnementale. On a élargi par symétrie aux transformations numériques. Il y a 2 grands piliers de ce projet Tiered qui a donc été lauréat et qui a obtenu in fine 16 millions d'euros pour développer ces enjeux et cette politique. Tiered s'appuie véritablement sur la singularité du projet scientifique et pédagogique de Sciences Po, sur notre capacité à élaborer des savoirs sur la transformation des sociétés et la mise à l'épreuve de nos démocraties qui sont induits par ces deux transformations environnementale et numérique avec un objectif de diffuser cela au sein de nos enseignements, mais aussi, c'est important, plus largement au sein de la société. Dans ce contexte où ces enjeux sont traditionnellement considérés comme réservés aux sciences dites dures, il s'agit pour l'établissement d'affirmer le fait que les sciences humaines et sociales, que ce soit sur le plan politique, social, économique, historique, juridique et culturel, ont des choses à dire et ont une plus-value, une identité, une singularité sur ces questions. Il s'agit aussi, c'est le 2^e axe du projet, d'aller chercher de la complémentarité, notamment auprès des autres disciplines, que ce soient les sciences naturelles, les sciences computationnelles par exemple, pour relever ces défis. C'est pour cette raison que ce projet est résolument partenarial. Nous avons associé à Sciences Po 8 partenaires, notamment des organismes de recherche. Vous savez que le CNRS est notre partenaire historique et majeur sur le plan scientifique, mais l'idée, c'est vraiment de s'ouvrir, de façon structurante, à des partenariats avec l'INRIA, l'INED, l'INSERM, l'IFREMER, en plus du CNRS, mais aussi avec l'université Paris Cité et l'INALCO, avec lesquelles nous travaillons dans le cadre de nos politiques de site depuis plus de 10 ans. Enfin, l'IDDRI, qui est déjà très impliqué à Sciences Po sur les questions environnementales. Notre vœu, c'est vraiment de construire avec eux des partenariats solides en recherche, mais aussi en formation. Fondamentalement, ce projet, c'est l'idée de parachever, de consolider la transformation de Sciences Po en tant qu'université de recherche de rang mondial. Concrètement, comment va-t-on s'y prendre ? Tout d'abord, le projet s'organise en 3 grands mouvements. Le premier, Charlotte l'a dit, c'est l'installation de 2 initiatives qui auront vocation à accompagner la transformation, à la fois avec les laboratoires auprès de nos collègues chercheurs, mais aussi des secteurs pédagogiques, collège universitaire, écoles, au niveau des enseignements et, bien sûr, sur la dynamique de diffusion et de valorisation des savoirs. C'est à la fois l'approfondissement sur les sciences humaines et sociales, mais aussi la stratégie d'ouverture vers les autres secteurs des sciences. Le 2^e volet, c'est le déploiement de cette stratégie. Avec nos partenaires, nous avons pris et identifié un certain nombre de thématiques, par exemple la santé environnementale, la politisation de la science, l'océan, les inégalités environnementales. Nous allons adresser très prochainement un appel à manifestations d'intérêt qui va s'adresser à l'ensemble de la faculté permanente, de toutes les directions, des secteurs pédagogiques et des laboratoires et qui vise à recueillir les souhaits de chacun sur une mobilisation autour de ces premières thématiques, mais plus largement, l'idée, c'est véritablement de mobiliser l'ensemble de nos communautés sur ce terrain. 3^e mouvement, la diffusion et la valorisation des résultats. Vous savez que les transformations environnementales sont des enjeux de lutte et d'engagement. Ils sont au cœur des débats gouvernementaux, sociaux. C'est souvent le plaidoyer qui va mobiliser les arguments et contribuer à façonner les formes d'action collective. On constate une érosion des débats démocratiques. L'enjeu pour nous, à l'heure où les discours scientifiques sont souvent contestés, voire ignorés ou remis en cause, c'est de repenser en profondeur la manière dont on va travailler de façon articulée et diffuser les savoirs auprès de la société en lien avec nos partenaires des sciences. Notre projet, c'est de transformer notre approche. On diffuse beaucoup, on fait beaucoup de choses, mais là, on souhaite essayer d'être très innovant sur la façon dont on va valoriser les travaux de recherche, mais aussi les travaux, très nombreux, des étudiants qui sont produits dans les cursus et aussi en lien avec les associations étudiantes. Il y a 3 grands piliers qui ont été proposés au sein du projet, ce qu'on a appelé

le forum de la transformation, c'est le travail sur le dialogue avec le grand public. On imagine un certain nombre d'actions, par exemple des master class hybrides ou des conférences qui pourront être adaptées au grand public, travailler aussi à proposer des formations qui sont plus structurées. Par exemple, le policy Factory : l'idée est de mobiliser les chercheurs et les étudiants dans la prise de décision sur l'action publique, mais aussi dans les entreprises privées, d'être plus au front et accompagner la prise de décision de ces acteurs. Le pavillon de l'innovation, c'est vraiment travailler des interactions entre recherche, formation, étudiants, décloisonnés les savoirs entre les labos et les écoles. Comment ça va s'organiser ? Le projet a démarré dès janvier, il court sur 10 ans. La première année du projet, c'est une année exploratoire qui vise à mobiliser toutes nos communautés pour définir d'ici l'automne des feuilles de route en formation et en recherche qui, dans un second temps, vont faire l'objet d'installation d'objets que nous souhaitons plus structurants. Ça peut être des équipes projet, des chaires, des formes de pré-laboratoires et ça, c'est le travail que nous allons faire collectivement avec nos partenaires. On a prévu des processus d'évaluation. On aimerait beaucoup vous présenter chaque année les travaux, les avancées et les discuter dans l'ensemble des conseils de Sciences Po.

Dina WAKED

Merci beaucoup pour votre présentation. C'est vraiment impressionnant d'entendre présenter tous ces projets différents relatifs à la transformation environnementale. J'ai une remarque et une question avant d'ouvrir les débats. Ma première remarque, c'est par rapport au cours. J'ai déjà dit ça, mais je veux le redire ici, vous insistez sur le fait d'avoir vraiment l'ensemble des disciplines présentes dans l'enseignement de ce cours mais je vois que le droit est peu présenté dans des matières enseignées, je fais cette remarque avec mon chapeau d'enseignante à l'école de droit. Ma question : j'aimerais aussi savoir si vous avez une procédure en place pour le fonds LATOUR. Je vois l'appel reconduit à peu près comme l'année dernière, mais est-ce que, par exemple, on a une politique pour avoir une diversité de disciplines parmi les post-doctorants recrutés ? Je sais que, dès le début, vous ne voulez pas avoir une répartition disciplinaire, mais a-t-on quelque chose en tête pour ne pas avoir, par exemple, 3 politistes et 3 économistes engagés et pas du tout des post-doctorats dans des autres disciplines ?

Olivier ROZENBERG

Y a-t-il des obligations d'enseignement pour les postdoctorats ?

Nicolas DELALANDE

Merci beaucoup pour l'ensemble de ces initiatives très riches et impressionnantes. Comme Pierre m'y a invité, un point sur le cours. J'y ai modestement participé en enseignant à Dijon. Je remercie d'abord Pierre, Mathilde, toutes les personnes qui ont aidé à la coordination de ce cours. Ce qui sera essentiel, c'est le retour des étudiants, c'est d'abord pour cela qu'on le fait. On attend impatiemment pour améliorer, amender, modifier. Je voudrais souligner qu'en tant qu'expérience pédagogique, ça me paraissait une grande réussite parce qu'on a été assez loin dans la coordination entre diverses disciplines, pas toutes, c'est compliqué. On a déjà associé, c'était la première étape, et je pense qu'on a quand même très bien travaillé sous la houlette de Pierre. C'était une des conditions pour réussir à faire de l'enseignement pluridisciplinaire. Je pense que c'était aussi un modèle qui était expérimental, qui s'est fait aussi dans des délais raccourcis, mais qu'on pourra éventuellement faire fructifier ou réutiliser pour d'autres types d'enseignements pluridisciplinaires. Sachant qu'on est tous dépendants les uns des autres pour être en mesure d'enseigner ce cours sur 5 jours avec des disciplines différentes et c'est ce qui a rendu possible l'expérience. Il faudra faire un bilan et une évaluation. On n'en a pas encore discuté, sur le format lui-même, 18 heures de cours magistral sur une semaine, tout le monde a conscience que c'est excessif. Peut-être en lien avec Tiered, ou autre, il faudra réfléchir à trouver une articulation entre le magistrat et du travail en atelier, le travail en groupe, ce qui se fait sur le cours sciences et sociétés ou d'autres cours proposés sur une semaine. Je pense que le format semaine intensive Winter school est intéressant parce que je trouvais que les étudiantes et étudiants étaient dégagés d'un certain nombre d'autres préoccupations, obligations. C'est la vraie logique immersive. Après, je pense qu'il faudra faire une évaluation et réfléchir à comment on peut jouer aussi sur la ressource enseignante pour ce cours et pour la question des études de cas, des travaux en petit groupe. 2^e point sur Tiered, on voit l'aspect très transversal et structurant, j'en ai parlé avec Charlotte. Sur la gouvernance, on l'a mentionné, je pense qu'il serait intéressant aussi d'associer des représentants ou des membres du Conseil scientifique dans

la mesure où il y a une ambition de transformer nos actions concrètes, nos modes d'enseignement, mais aussi les façons de faire de la recherche. Je pense que ça y sera, je le mentionne, car c'est mon rôle de le préciser à l'oral au cours de ce type de ce type de réunion.

Marie-Christine LEMARDELEY

Je vais être obligée de vous quitter. Merci pour ce programme. J'ai assisté au tout début de l'initiative. J'ai déjà vu Charlotte HALPERN à l'académie du climat, je rappelle que la Maire de Paris a créé ce lieu dont vous pouvez vous saisir. Vous pouvez faire des activités, des événements là. Ce sera intéressant pour toucher un plus large public et aussi faire le lien avec le GREC, vous savez que la ville de Paris a créé un GIEC localement, qui s'appelle le GREC. Dans ce lien entre écologie et démocratie, je propose des terrains d'exploration à la ville de Paris, qu'il faut aménager, mais on peut prendre des stagiaires, des groupes de master. C'est une de mes nouvelles directives par rapport à la recherche de faire plus de liens avec le monde extérieur, le monde de la recherche en ville et vous proposer des terrains, pas seulement pour les doctorants, car on a des bourses aussi, mais aussi pour les masterants. Excusez-moi d'être obligée de partir.

Pascale EISENBERGER

Merci beaucoup pour ce projet. En tant que représentante des vacataires, c'est mon rôle de rappeler ma communauté. Amélie, vous avez dit que vous alliez mobiliser l'ensemble de nos communautés. Vous avez parlé de la faculté permanente, peut-être que vous pourriez élargir cet appel auprès des communautés de charge d'enseignement qui sont extrêmement diverses. Je suis sûre que certains seraient ravis de pouvoir contribuer.

Alain CHATRIOT

Je me félicite de toutes ces initiatives. On sait combien elles ne sont jamais simples à porter dès lors qu'il y a autant de partenaires. Je me posais une question sur le projet Tiered. Parmi les partenaires, il y a beaucoup d'organismes de recherche français sur différents domaines. Je me demandais si c'était volontaire ou si c'est un hasard que ne soient pas présents ni l'INRAE ni le CIRAD, alors que sur un certain nombre de ces questions environnementales, agricoles, agronomiques et alimentaires vont peser à l'échelle planétaire. Je sais bien que les partenariats institutionnels ne sont jamais des opérations simples. Je me sentais, moi aussi, un peu concerné par ces questions.

Antoine DEFRUIT

Merci pour votre présentation qui nous laisse voir un certain nombre d'initiatives très positives. On ne peut que se réjouir de l'engouement des étudiants pour le cours de culture écologique. À ce sujet, les premiers retours que l'on a eus, il y aura un travail plus long, sont très positifs, mais cela aurait été bien d'avoir un peu plus de sciences dites dures pour comprendre les mécanismes du dérèglement climatiques. J'aimerais savoir si c'est un constat auquel vous souscrivez. Si c'est une évolution que vous envisagez pour les années suivantes ? Le cas échéant, si on aurait les compétences pour le faire actuellement. Concernant notre responsabilité à Sciences Po, plus institutionnelle, il y a la question de notre financement qui revient régulièrement. Si vous avez lu la charge d'acceptation des financements publics et privés qui fait 6 pages, vous remarquerez que ne figurent pas une seule fois les termes d'écologie, environnement, aucune mention de ces enjeux. J'aurais aimé savoir si on pouvait avoir un accord, voire un engagement, sur une possible révision de ce document qui pourrait aller jusqu'à définir des critères clairs pour savoir quels financements on accepte ou pas. Enfin, j'ai entendu un bruit courir disant qu'il y aurait un audit environnemental en cours sur notre école qui rendrait ses résultats en mars. Est-ce que cette information est vraie ? Si c'est le cas, est-ce qu'il y aura un plan d'action à l'issue du rendu de cet audit ? Est-ce que les conseils seront associés au suivi des conclusions de cet audit ?

Adrien LEHMAN

Bonjour à tous, je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Mes questions portent sur le cours de culture écologique. C'est vrai que c'était un peu l'événement de la rentrée à Sciences Po. Il faut dire les choses, en termes de communication extérieure, j'ai le sentiment que c'était un beau succès. Je suis un des fans sur Twitter de Pierre CHARBONNIER et j'ai pu constater que la machine chauffait bien, les étudiants posaient des photos du cours sur Internet, ce qui m'arrive rarement. Il y avait une dynamique

qui était bien lancée. Au-delà de la question du droit, qui est un peu en retrait dans la maquette, j'ai deux questions. Pour le volume horaire, on a du mal à garder les étudiants concentrés plus de 1 heure 30 à 2 heures. C'est vrai que c'est impressionnant. Je suis curieux de connaître le secret de la potion magique. J'ai l'impression que c'est une vraie nouveauté pour Sciences Po, je crois même que je n'avais jamais vu ça, c'est le cours matriciel préparé de manière interdisciplinaire et ensuite donner à une voix. Est-ce que ça a donné lieu à des difficultés ? Quand je vois la maquette, il y a quand même certains points qui sont très précis. Quand on est économiste, parler d'histoire industrielle, quand on est historien faire un cours sur les limites de la croissance, ce n'est peut-être pas évident. Ce sont des premières années, c'est de l'introduction, mais ce ne sont pas forcément les habitudes. Je suis très curieux d'avoir votre retour sur ce point.

Simon CORDONNIER

Ce sont des initiatives extrêmement enthousiasmantes pour l'institution. J'en ai parlé avec Kate avant, mais il y a une interrogation, cela rejoint les interrogations d'Antoine DEFRUIT aussi, comment tout cela peut infuser sur nos pratiques en tant qu'institution au-delà du volet recherche qui est fondamentale, mais qui peut, en partie, nourrir nos initiatives pour aller plus loin dans la transformation environnementale de l'institution ? Deuxième question, qui fait écho un peu à celle de Nicolas DELALANDE, sur la façon de formaliser le lien avec les différentes entités : est-ce que c'est le CS qui est le lieu où les différentes entités parlent de leurs différentes implications respectives ? Est-ce qu'on envisage de créer une réunion ad hoc qui rassemblerait les centres ou les départements ou bien les centres les départements ? Est-ce que ce sera une réunion des deux ? Comment est-ce que tout ça se fait notamment pour l'affectation des postdocs, par exemple, et pour les différentes implications du projet Tiered ?

Inès FONTENELLE

De notre côté aussi, on a eu de très bons retours sur le cours de culture écologique en 1^{re} année, aussi bien à Paris que sur les campus en région. Les élèves étaient très intéressés par ce nouvel enseignement. On aimerait savoir s'il serait possible d'étaler le cours sur tout le semestre. C'est une remontée que l'on a eue. C'est vrai que, certes, c'est une expérience immersive, mais ça reste assez intense et peut-être un peu fatiguant, si c'était possible de l'étaler, ça pourrait être intéressant en fonction des retours que vous avez eus. De même, les élèves n'ont pas eu accès aux slides, ce qui les a un peu embêtés. S'il était possible de les diffuser, ça pourrait être intéressant.

Louis WAGENER

On voulait prendre la parole pour saluer la volonté de l'école de s'engager dans la lutte contre le dérèglement climatique et en profiter pour mettre en avant, au-delà de l'engagement de l'institution, celui des étudiantes et étudiants qui, eux aussi, encouragent l'institution à se transformer pour qu'étudier à Sciences Po reste synonyme d'études dans une école en accord avec les enjeux de son temps. Un des exemples en ce moment, c'est le travail qu'est en train d'effectuer Sciences Po environnement, en lien avec les syndicats, pour créer un comité de transition écologique qui jouerait un rôle de suivi et de propositions concernant la transition écologique à Sciences Po. C'est quelque chose que l'on salue et que l'on aimerait valoriser lors de ce Conseil, surtout que le comité a pour but aussi d'impliquer les campus en région. On trouve ça important d'impliquer les campus en région dans cette transition écologique, car sur ces sites, on a des problématiques différentes de celles de Paris. Il faut peut-être mieux connaître le terrain pour réfléchir à des solutions adaptées. On voit les initiatives qui se développent un peu partout. À Nancy, par exemple, j'en parle parce que c'est ce que je connais le mieux, on a un groupe de travail qui s'est formé pour réfléchir à des alternatives pour changer les snacks dans les distributeurs et avoir des alternatives bio, plus éthiques. On espère que ce type d'initiative se généralise. Pour nous, c'était important, à partir du moment où on discute dans ce conseil des actions menées par Sciences Po en matière de transformation environnementale de parler aussi des actions menées par les étudiants et par les étudiantes. On espère pouvoir reparler plus en détail avec vous du comité de transition écologique lors d'une prochaine séance peut-être.

Mathilde BERENI

Concernant le format pédagogique du cours de culture écologique, nous avons retenu pour cette première édition de combiner 18 heures de cours magistral, coordonnées par Pierre Charbonnier et son équipe, et 6 heures de conférences scientifiques animées par des intervenants issus des sciences naturelles et sciences de la vie. Le choix des 18 heures intensives en prérentrée est une proposition pédagogique que l'on a souhaité mettre en place à titre expérimental pour cette année, en considérant que cela offrirait une grande visibilité à ce nouveau cours, qui serait proposé sur tous les campus au même moment, et surtout qui se distinguerait par ce biais des autres enseignements du semestre. C'était à la fois très intense, très concentré, peut-être un peu difficile à suivre pour les étudiants. Néanmoins on a eu beaucoup de retours positifs sur ce format, à la fois de la part d'un nombre a priori conséquent d'étudiants et de la majorité des intervenants du cours magistral : le format intensif, hors semaines « classiques » de cours, présenterait l'avantage de favoriser une meilleure concentration des étudiants sur les contenus, qui seraient en situation de travailler immédiatement cette matière nouvelle et interdisciplinaire, de se l'approprier, avant d'être lancés dans le rythme très rapide du deuxième semestre. Dans tous les cas, on est sur une proposition expérimentale : on attend les résultats de l'évaluation du cours qui va être faite par les étudiants. On reste ouvert à une option de lisser le cours sur 12 semaines l'année prochaine, sachant que le deuxième semestre de 1^{ère} année, est -tout comme les autres semestres des deux premières années au Collège- plutôt chargé...

Pierre CHARBONNIER

Je réponds aux autres questions sur le cours. Le droit. L'organisation des séances du cours reflète l'engagement des collègues pour donner ce cours. Comme l'a dit Nicolas, nous avons été mutuellement interdépendants et comme il n'y avait pas de juriste parmi nous, parce qu'aucun ne s'est porté volontaire pour donner le cours, effectivement, on n'a pas eu de sous thème qui mettait en avant droit. Par contre, la question juridique a été abordée, peut-être pas le premier jour, mais tous les autres jours. Les normes constitutionnelles, la question de la propriété a été structurante dans le jour 3. On a parlé droit, mais on n'a pas parlé droit, dans le langage spécifique des sciences juridiques. Cela peut tout à fait changer l'année prochaine s'il y a un collègue juriste qui nous rejoint. C'est un appel à collaboration. Sur la question des sciences dures, à côté des 18 heures de cours magistral, on a les 6 heures complémentaires avec des spécialistes de sciences naturelles. Sur le campus de Paris, jeudi, Jérôme GAILLARDET vient faire une séance sur les sciences du climat. La semaine suivante, Tamara BEN ARI vient sur les sciences agricoles. On a une 3^e séance à caler un peu plus tard, donc on fait le travail. La première journée sur les cinq était une journée de sciences naturelles, d'histoire des sciences, d'épistémologie des sciences naturelles. On en a parlé. Je voudrais quand même profiter de l'occasion pour rappeler aux collègues et aux étudiants qui sont là le sens, l'une des ambitions de ce cours qui est précisément d'affirmer que les sciences humaines et sociales ont quelque chose de spécifique à dire sur la question. Aujourd'hui, on peut dire qu'il y a deux grandes idées qui cooptent la question climatique. La première, c'est : « Écoutez la science et vous saurez quoi faire ». Nous, on n'est pas d'accord avec ça. La deuxième idéologie qui coopte cette question, c'est : « Devenez des citoyens sensibles et responsables et le problème sera résolu ». Nous ne sommes pas non plus d'accord avec cette approche. Le cours n'est ni de la vulgarisation scientifique ni de la sensibilisation citoyenne. C'est montrer qu'avec les outils de l'histoire, de la sociologie, des sciences politiques, du droit, de la philosophie de temps en temps, l'économie, aussi, on peut comprendre que l'impasse climatique est encastrée dans des structures socio-économiques, idéologiques, institutionnelles. Pour nous, c'est ça l'affirmation principale, c'est ce qui permet d'arriver avec l'équipement mental, qui permet de comprendre les choses. Ne nous laissons pas intimider par d'autres approches qui veulent, en fait, détruire la spécificité des sciences sociales. C'est important, y compris pour Tiered d'ailleurs. Il y a des espaces pour les étudiants, pour être exposé aux savoirs scientifiques qui sont utiles et nécessaires, mais pas réducteurs. Y a-t-il des difficultés dans la préparation ? Non, pas du tout, tout s'est bien passé. Sur les slides, on en parle demain à la séance de feedback donc on accepte.

Amélie ANTOINE AUDO

Il y a eu un certain nombre de questions autour de la gouvernance, mais on a déjà eu un premier échange avec les DirEx des écoles et les secrétaires généraux des laboratoires. On va installer un mode de travail. C'est cette année, c'est l'installation de toutes nos pratiques. La volonté, c'est vraiment de faire tous

ensemble. Les interactions au niveau du Conseil scientifique des initiatives seront essentielles. Ça aussi va se construire petit à petit. Avec Charlotte, on a déjà rencontré les associations étudiantes et on va continuer en incluant les étudiants dans la gouvernance des initiatives notamment. Vous avez compris que l'initiative a vocation aussi à valoriser tout ce qui est fait, y compris ce terrain-là. Sur la question de la manière dont on travaille, la faculté permanente est sollicitée sur le volet recherche et enseignement et sur l'enseignement, on va passer par les secteurs pédagogiques qui vont évidemment identifier, selon les thématiques, des collègues qui souhaiteront se mobiliser. Et les initiatives vont avoir des interactions avec l'ensemble de nos communautés, y compris les vacataires. Juste un petit mot, pour l'INRAE et le CIRAD, on a déjà des contacts. On a formalisé pour l'instant le partenariat qu'on a évoqué, mais évidemment les initiatives, le projet a pour ambition de construire de nouveaux partenariats, y compris à l'international, de travailler avec les partenaires de Civica et plus largement avec nos partenaires internationaux. C'est une première étape.

Charlotte HALPERN

La question sur le fonds LATOUR. Un cours par an et par post-doctorant, à définir avec les départements et selon la spécialité de chacune et chacun. Cette offre de cours ne sera pas nécessairement concentrée à Paris, mais cela peut aller du collège universitaire au niveau Master. Ce sera définir avec les personnes à leur arrivée. Pour la question de Simon CORDONNIER, et la façon dont on travaille sur l'articulation et où atterrissent les postdocs. Nous avons travaillé d'une part avec les postdocs, c'est-à-dire que dans le cadre des auditions, nous avons posé des questions très précises sur la manière dont ils se voient évoluer et arriver à Sciences Po. Ça nous a donné des indications claires sur la manière dont on pouvait penser leur répartition à la fois disciplinaire et par centre. Cette question s'est faite jusqu'à maintenant de manière assez harmonieuse. On espère que cela continuera. Mais bien évidemment, on a quand même en tête à la fois un enjeu d'excellence, recruter 10 jeunes chercheurs, chercheuses d'excellence avec des profils très différents sur les questions d'environnement et, en même temps, réfléchir à une question davantage institutionnelle, pour voir comment cela peut aussi remplir des fonctions transformatrices à l'échelle des unités de recherche, mais également de l'enseignement dans chacune des disciplines. Comme diraient nos collègues des STS, c'est une danse permanente et ça fait un an qu'on danse sur cette question. C'est un apprentissage. Pour la question qui a été posée en ligne d'Antoine DEFRUIT, et la façon dont le Fonds Latour et TIERED allaient irriguer et transformer l'ensemble de l'établissement. C'est la vocation de Tiered, qui est un projet transformateur. On ne l'a pas suffisamment mis en avant, mais ça rejoint des choses qui se font à l'échelle d'autres universités, d'autres établissements en sciences humaines et sociales. On peut penser, par exemple, à ce qui se passe aujourd'hui à Amsterdam, Lausanne, ou d'autres grandes universités de recherche qui entreprennent ce processus transformateur, c'est-à-dire s'appuyer sur des actions qui sont innovantes en matière de recherche, d'enseignement, de valorisation, de manière à pouvoir transformer l'établissement à travers toute une série d'actions qui vont pouvoir être codéfinies, coportées dans les années qui viennent. Premier point. Deuxième élément, ça ne se fait pas en vase clos, c'est-à-dire qu'on le fait en articulation avec notamment Héloïse LAMMENS, qui porte les questions de transition écologique à Sciences Po, au sein de la nouvelle direction créée sous le pilotage de Kate Vivian. Nous travaillons aussi très étroitement avec elle et nous avons commencé à réfléchir, sur la façon dont la stratégie climat de Sciences Po va également irriguer, s'articuler avec les orientations qui seront définies au sein de l'Institut des Transformations environnementales. Troisième point, cette question de la charte qui était posée sur la question des financements, nous avons ça extrêmement à cœur. C'est quelque chose qui a été porté tout au long du rapport que nous avons préparé avec Amélie ANTOINE AUDO, que je porte aussi en tant qu'élue au Conseil d'administration pour d'une part assurer le mécénat et le financement de ces actions structurantes, par des financements publics et privés, et dans le même temps, assurer l'étanchéité entre cette levée de fonds et la définition des objectifs scientifiques que l'on se donne et des recrutements notamment. Pour terminer sur la question que posait Dina Waked sur le fonds LATOUR, c'est pour cela que nous avons souhaité, en lien avec les retours émanant du Conseil scientifique en l'occurrence, préparer un appel qui soit aussi large que possible, de sorte que l'on sélectionne avant tout des projets d'excellence.

Mathias VICHERAT

Sur les sujets posés d'abord, oui, on va transformer la charte des dons dans les deux directions évoquées, d'abord sur l'indépendance liée aux libertés académiques, donc pas d'ingérence. C'est évident, on le fait, mais c'est toujours mieux de l'écrire. Et on souhaite demander aux entreprises de s'inscrire dans le cadre des accords de Paris et dans le cadre des ODD au sens large. La dimension éthique ne se limite pas à la dimension climatique et les ODD pourraient être aussi une bonne référence. Deuxièmement, l'audit environnemental. Il est vrai que nous n'avons pas encore de trajectoire 0 carbone définie à Sciences Po. L'audit dont on parle, qui est un audit énergétique des bâtiments, va être réalisé. On devrait avoir les premiers résultats en avril. Mon ambition est d'avoir, d'ici la fin du premier semestre, un objectif 0 carbone qui inclut à la fois la baisse nette, plutôt sur le scope 1 et 2 et qui inclut aussi une part, qui n'est pas majoritaire, d'offset ou de compensation et de travailler évidemment - et j'en ai parlé avec Sciences Po environnement -, sur les bonnes organisations avec lesquelles on peut faire de l'offset responsable et éthique. Dernier point sur le Conseil de transition écologique, je suis ravi qu'il y ait cette initiative et je souhaite bien sûr travailler avec vous là-dessus.

Olivier ROZENBERG

Sur les conditionnalités environnementales, cela pourrait s'étendre à nos investissements financiers dont on parlait le mois dernier, idéalement. On avait dit que Sciences Po allait mettre une partie de son capital sur les marchés financiers pour prospecter. On peut aussi mettre une conditionnalité.

Mathias VICHERAT

C'est le principe du fonds de partage. Par définition, un fonds de partage a une dimension éthique avec des règles et des conditionnalités.

IV. POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT DE LA VIE ÉTUDIANTE PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION LE 16 JANVIER 2023

Dina WAKED

Merci beaucoup pour les documents et cette présentation. Malheureusement, on n'a pas plus de temps pour aborder des points en plus. On doit passer au 4^e point de l'ordre du jour, un point d'information sur le projet de révision du règlement de la vie étudiante présenté au conseil de la vie étudiante et de la formation le 16 janvier 2023. Monsieur THUBERT.

Sébastien THUBERT

Je vous avais promis de le faire en moins d'une minute. C'est un point technique. C'est le conseil de la vie étudiante et de la formation qui arrête le règlement de la vie étudiante. Le texte prévoit que vous avez la transmission de toute modification de ce règlement et que vous pouvez demander au conseil de la vie étudiante de revoir sa copie si vous estimez que ces modifications n'entrent pas dans l'intérêt de l'institution. Néanmoins, c'est juste la mise en place de suppléants pour les membres de la commission de la vie étudiante où siègent nos élus. Cette commission a pour but d'attribuer des moyens financiers aux associations qui en ont besoin et de donner des avis sur les statuts associatifs au sein de Sciences Po. Donc, c'est juste cette modalité d'ajout de suppléance qui a été visée par cette modification. À disposition si vous avez des questions ou des remarques.

Dina WAKED

Pour la formalité, si vous n'avez pas de question, cela veut dire qu'on est d'accord pour cette réforme. Sinon, on doit le repasser au CVF. Y a-t-il des objections ? Aucune. On passe aux questions diverses.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Mathias VICHERAT

J'ai un impératif catégorique pour parler comme Kant : je dois partir dans 4 min. Si vous avez des questions qui me concernent, je veux bien les prendre et y répondre, en tout cas faire un suivi, mais je ne peux pas rester trop longtemps, je suis désolé.

Olivier ROZENBERG

Cette semaine, j'ai vu les étudiants faire la queue dans la cour pour des repas à un euro. Ça m'a surpris, ce serait bien qu'on en dise un mot.

Inès FONTENELLE

C'était le sens de notre question. Comme vous le savez, il y a des distributions alimentaires qui sont organisées sur le campus de Paris à destination de tous les étudiants de Sciences Po. C'est une très bonne nouvelle. Comme vous l'avez dit, les queues dernièrement étaient très longues. Cela ne nous a pas surpris, puisqu'on connaît la situation de précarité étudiante en France. C'est pourquoi on aimerait savoir s'il serait possible de mettre en place aussi des distributions de paniers alimentaires sur les campus en région. À notre connaissance, elle n'existe pas encore, donc non seulement nos camarades en région ne sont pas moins touchés par la précarité étudiante, mais en plus, certains n'ont pas accès aux repas CROUS, notamment à 1 € pour les boursiers, car il n'y a pas de restaurant CROUS sur tous les campus. Pour finir, ça nous semble aussi être un souci d'équité entre les campus et ça s'inscrit aussi dans un contexte plus global, qui est celui du vote à l'Assemblée nationale contre le repas à 1 euro du gouvernement et de sa majorité. Ça me semblerait être une mesure d'autant plus bienvenue dans ce contexte.

Damien GARCIA

Pour reparler des problèmes au niveau des ressources humaines et à l'appel des doctorants pour regretter le manque de concertation. Cela avait déjà été souligné par ma collègue Mathéa BOUDINET : il y a eu des problèmes au cours des premiers mois du semestre qui sont en train d'être réglés. On a eu déjà des informations sur les enseignements qui n'avaient pas été payés et qui l'ont été ce mois-ci. Je voulais signaler qu'au mois de décembre, on avait eu des retenues sur salaires entre 200 et 400,00 euros. On a appris par des échanges informels, ou qu'on avait sollicités que ça correspondait à des revalorisations, que cela avait été accordé sans qu'on y ait droit. Ça a été corrigé, mais ce qu'on voulait simplement signaler, c'est qu'on a envie et besoin d'être concertés sur ce genre de décision et qu'on regrette surtout le manque de communication. Depuis décembre, on n'a pas eu d'explication là-dessus. On regrette simplement ce manque de communication.

Adrien LEHMAN

Je vous donne juste un chiffre qui est le fruit de mes calculs de la semaine dernière : 20 %. C'est le pouvoir d'achat des enseignants vacataires par rapport à 2010 du fait de l'inflation, dont la majeure partie date de 2020. C'est-à-dire que les 10 dernières années précédentes sont traversées tranquillement. C'est un enjeu d'équité pour beaucoup d'enseignants, mais c'est aussi un enjeu d'efficacité. Je pense que Sciences Po n'aura aucun problème à recruter des vacataires, mais si on veut continuer à recruter les meilleurs, les stars, dans certaines disciplines, par exemple, en économie où j'ai pas mal d'exemples, il faut être capable de s'aligner sur le prix de marché. Dans les dîners en ville, il y a les gens qui disent qu'ils sont prêts à travailler gratuitement et puis il y a la vérité des prix, les choses qu'on dit et les choses qu'on fait. Je pense qu'il y a probablement des ajustements à faire.

Ethan WERB

J'aimerais revenir sur la question de la réforme des inscriptions pédagogiques, c'est un peu une forme d'Arlésienne à Sciences Po sur la réforme du système d'inscription. Chaque année, on parle de la modifier, de la changer, mais j'aimerais savoir où cela en est des réflexions diverses sur ce sujet-là.

Mathias VICHERAT

Je vais répondre de manière chirurgicale aux différents sujets. Oui pour une extension de nos dispositifs sur les campus. Par ailleurs, notamment à Menton, on va avoir l'ouverture d'un coin cafétéria et donc on a bien en tête qu'il y a ces disparités. Sur les paniers alimentaires, il faut qu'on regarde avec les équipes mais sur le principe je suis évidemment d'accord pour qu'on l'élargisse. En ce qui concerne les doctorants, désolé, j'ai été averti lors du dernier Conseil de cette situation. J'ai demandé aux RH de s'activer pour améliorer les choses. Je sais qu'elles se sont améliorées sur le fond mais, vous avez raison, sur la partie communication, ça ne va pas du tout, désolé pour cela. J'ai bien redit aux équipes RH d'être beaucoup plus en relation avec vous et que, si quelque chose dysfonctionne, ce soit transparent et que l'on vous dise dans quel délai la situation pourra être corrigée etc. S'agissant des vacataires, il y a un groupe de travail qui existe sur le sujet. Je vous le dis tout de suite, on n'a pas les moyens d'augmenter les 4 600 locataires d'un coup. Ce n'est pas possible, sur le plan économique, d'autant que pour chaque vacataire, ce n'est pas la même chose. Il y a des vacataires pour lesquels le coefficient budgétaire correspondant au cours est très important. D'autres, pour lesquels c'est une partie seulement de leurs revenus, et ce qui compte pour eux c'est aussi la ligne sur la carte de visite, sur le CV, et de pouvoir mettre « enseignant à Sciences Po ». Il y a donc cette valeur symbolique aussi qui est importante. Ce que je souhaite, c'est être dans une logique d'équité, c'est-à-dire celles et ceux, - et je pense notamment aux professeurs de langues - pour lesquelles ces cours sont importants dans leur revenu mensuel, je suis prêt à regarder la question du différentiel entre les niveaux d'enseignement, parce que le taux n'est pas le même. Je suis aussi en train de revoir l'usage des tarifs exceptionnels. Il y avait les tarifs exceptionnels qui étaient donnés à certains enseignants sans qu'il y ait forcément d'objectivation de ce taux exceptionnel. Je comprends qu'on puisse vouloir être attractif pour certains profils, mais je l'ai fait réduire. Il y a beaucoup d'enseignants - et Pauline le sait -, qui sont mécontents parce qu'on a fait réduire des taux horaires qui n'avaient pas de justification. Tout ça mis bout à bout, plus avec le groupe de travail, nous allons donc faire quelque chose, mais je vous le dis de manière très nette : nous ne pourrons pas augmenter les 4 600 vacataires d'un coup car le coût d'une augmentation de 20 % serait de plusieurs millions d'euros par an. 5 %, c'est un million d'euros par an. Par ailleurs, il y a réellement des vacataires qui souhaitent ne pas être payés. On a simplement un problème URSSAF qui nous dit qu'ils doivent être payés. On est en train de regarder si cette générosité annoncée peut être aussi suivie d'effet. Ça paraît aussi un élément important. Il y a ce groupe de travail CI, et on va avancer dans la structuration globale car je veux surtout plus d'équité, notamment concernant ces différents taux horaires.

Antoine DEFRUIT

Je voudrais revenir sur la question de la non-organisation des jeux inter IEP. Il me semble que Monsieur THUBERT est toujours là, il pourra peut-être me répondre. Fin janvier, la fédération sur les jeux organisés a appris qu'ils ne pourraient pas se tenir en 2023 faute de soutien financier et institutionnel des IEP. Cela suit de peu l'annulation des collégiales. Or, les compétitions sportives sont particulièrement importantes en ce moment où on sort d'une période qui a profondément endommagé le lien social entre les étudiants, leur santé physique et mentale. Je voulais savoir quelle était l'explication claire maintenant qu'on a quelques jours de recul sur les raisons qui ont poussé à annuler les jeux inter IEP cette année. Je voulais surtout savoir si on était rentré en contact avec les autres IEP pour s'adapter et s'assurer que la situation ne se reproduise pas les années suivantes.

Sébastien THUBERT

Comme on a pu l'indiquer au conseil de la vie étudiante et de la formation, dont c'est la prérogative, mais ça ne me dérange pas de vous répondre à nouveau Antoine. Les jeux devaient se tenir initialement, c'est ce qui avait été décidé en mai, à Rennes. Finalement, les étudiants peu mobilisés de Rennes ont fait que l'IEP de Lyon a pris le relais. Il s'est avéré qu'en octobre, les étudiants de l'IEP de Lyon se sont trouvés trop peu nombreux pour les organiser. Les étudiants et étudiantes du campus de Sciences Po Paris ont décidé, sans nous le demander d'ailleurs, de se lancer dans cette aventure et d'organiser des jeux inter IEP. Pour l'ensemble des élus, ce sont des événements sportifs qui rassemblent à peu près 2 500 personnes. Si vous avez lu de façon attentive le rapport d'inspection générale sur les violences sexuelles et sexistes dans les IEP, il y avait un point d'attention très particulier sur ces événements qui ont été le théâtre de débordements très fâcheux. On avait eu l'occasion d'en parler dans les groupes de travail sur les violences sexuelles et sexistes et le point d'attention et de l'esprit du cadre que nous

voulions dorénavant pour ces jeux. Un groupe d'une trentaine d'étudiants du campus s'est mis en mouvement pour essayer de trouver une ville d'accueil et de mettre cela en place. Généralement, il faut un an à l'avance pour préparer un tel événement. Mi-décembre, ils ont pu identifier un lieu, Sainte-Geneviève-des-Bois. Malgré tout, dans les points de liaison que nous avions avec eux, début janvier, ils n'avaient que 25 % des hébergements, ils n'avaient pas encore suivi les formations Réduction des risques en lieu festif, de Lutte contre les violences sexuelles et sexistes. On avait tous les éléments pour qu'éventuellement les jeux puissent s'organiser, mais on a estimé qu'il manquait à peu près 2 mois de délai d'organisation pour que ça puisse se faire dans un cadre suffisamment sérieux et fiable pour nos étudiants. En concertation avec l'ensemble des directeurs d'IEP, il a été décidé que les conditions n'étaient pas réunies pour que cette édition se tienne. On a essayé, mais on jugeait que ce n'était pas raisonnable. Cela fera l'objet d'échanges dans une prochaine réunion des directeurs d'IEP. Nous voulons qu'il y ait une programmation à 5 ans de ces événements inter IEP, qui sont des événements importants, mais peut-être que les établissements reprennent la main sur la programmation et qu'ils puissent anticiper bien en amont qu'ils auront à accueillir tel ou tel événement, parce que malgré tout, cela demande pour les équipes un temps certain d'encadrement, d'accompagnement. Quand ce n'est pas prévu, c'est difficile à intégrer dans un plan de charge si on veut que les choses soient bien faites. Croyez bien Antoine que nous souhaitons effectivement que nos étudiants et étudiantes pratiquent du sport, c'est le cas, ils sont de 3 000 chaque année à pratiquer des activités sportives que nous proposons. Nous soutenons l'ensemble des événements étudiants. Il n'y a pas de volonté en tout cas que les jeux inter IEP n'existent plus, mais qu'ils existent dans de bonnes conditions.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Je veux dire un petit mot sur les inscriptions pédagogiques. C'est un sujet qui revient très souvent. Dans le cadre des groupes de travail des instances, il est question de vous présenter l'évolution de ce sujet. On l'a dit chaque année, il n'y aura pas de transformation majeure. L'idée est de travailler davantage sur la prévisibilité, notamment sur la possibilité que l'outil permet aujourd'hui d'avoir des plans différents et de mesurer le nombre de demandes non pourvues par enseignement. Ce qu'on n'a pas actuellement, on ne sait pas dire que tel et tel enseignement est plus sollicité que d'autres. À un prochain groupe de travail, volontiers pour échanger sur ce sujet.

Louise WAGENER

Je reviens sur les calendriers des galops de ce semestre ont été transmis aux étudiants de Paris le 9 février, un peu plus de 15 jours après le début du semestre, alors même que l'article 6 du règlement de scolarité prévoit, je cite : « Les examens et les galops d'essai sont organisés en fonction du calendrier fixé par la direction de Sciences Po et communiqués aux élèves au plus tard 15 jours après le début du semestre ». Lors de l'envoi du calendrier, certains étudiants, notamment ceux en 2^e année, ont été assez embêtés, si je puis dire, de découvrir que des épreuves étaient prévues seulement une dizaine de jours plus tard. En fait, on est totalement conscient de la complexité qu'est l'organisation de ces calendriers, mais on aimerait juste savoir s'il est possible de nous le communiquer un peu plus rapidement, ne serait-ce que dans le délai prévu, donc 15 jours, parce que ça leur permettrait de mieux s'organiser en amont et de ne pas être pris au dépourvu par des épreuves qui arrivent assez tôt.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Pour votre information, car j'ai eu la question en amont. J'ai vérifié. L'an dernier, nous avons communiqué le 14 février, donc on a communiqué cette année beaucoup plus tôt que les années précédentes. Vous avez raison sur la nécessité d'anticiper. On anticipe tellement que vous avez le calendrier 6 mois à l'avance en réalité, puisque les journées de galops sont identifiées 6 mois avant le début de l'année universitaire. Là où vous avez raison, c'est sur le détail des enseignements et ça nécessite, comme vous le savez, un aller-retour entre les services qui s'en occupent et les écoles et les campus en région qui doivent aussi coordonner l'organisation des galops. On va faire le nécessaire pour que ce soit encore plus anticipé l'année prochaine. En tout cas, cette année, il n'y a pas eu de dégradation, il y a déjà une anticipation.

Dina WAKED

Je vous remercie tous. Juste un mot avant de finir, le bureau de Conseil souhaite reprendre l'envoi mensuel de la lettre du Conseil de l'Institut. Je vous rappelle à tous ceux qui veulent participer d'envoyer leur contribution, si vous l'avez déjà fait je vous remercie, sinon vous avez jusqu'à demain pour l'envoyer à Madame GASMI. On voulait essayer d'envoyer la première lettre début de semaine prochaine au plus tard. À partir du mois prochain, on va essayer de le faire tous les mois. Merci beaucoup. On se retrouve le 21 mars.

Dina WAKED lève la séance à 11 h 12.